

L'organisation internationale de la Francophonie : Instrument de Developpement ou de Dependance

Clement Stephane Dali

Laboratoire du Changement Social et Politique (LCSP)

l'Université Paris Diderot.

Email address: clement.dali@etu.univ-paris-diderot.fr.

Résumé

S'interrogeant sur l'encastrement de l'Organisation Internationale de la Francophonie dans l'ordre hégémonique mondial, l'article entreprend une analyse de discours de ladite organisation à la fois dans une approche foucauldienne et diachronique et une approche comparative et synchronique. En effet, prendre au sérieux les discours des institutions, notamment dans le cadre postcolonial est un filon heuristique idoine pour dépasser – et non, nécessairement contredire – la sociologie spontanée secrétée par l'action militante. Nous établissons ainsi une contradiction flagrante entre deux types de discours, d'une part celui qui est produit par l'Organisation de la Francophonie sur la Francophonie et d'autre part celui produit par l'Etat français sur la Francophonie. Lorsque le premier est envisagé sur le mode du vivre ensemble, le second a pour matrice une volonté de dominer dont l'origine est d'essence coloniale. L'article contribue ainsi à alimenter les réflexions sur la refonte et le renouvellement des relations postcoloniales en mettant en cause la pertinence de l'engagement des ex-colonisés dans des dispositifs de pouvoir qui favorisent leur assujettissement.

Mots clés: *Ordre hégémonique, analyse foucauldienne, cadre postcolonial, Organisation des pays francophones, domination coloniale*

Abstract

Questioning the embedding of the International Organization of the Francophonie in the global hegemonic order, the article undertakes a discourse analysis of the organization in both a Foucauldian and diachronic approach and a comparative and synchronic approach. Indeed, taking the institutions' discourses seriously, especially in the postcolonial framework, is a good heuristic way to go beyond – and not necessarily to contradict – the spontaneous sociology secreted by militant action. We thus establish a flagrant contradiction between two types of discourse, on the one hand that produced by the Organization of the Francophonie on the Francophonie and on the other hand that produced by the French State on the Francophonie. When the first is envisaged on the mode of living together, the second has for matrix a will to dominate whose origin is of colonial essence. The article thus contributes to fueling reflections

on the recasting and renewal of postcolonial relations by questioning the relevance of the ex-colonizeds' commitment to power systems that favor their subjugation.

Key words: *Hegemonic order, Foucauldian analysis, postcolonial framework, Organisation of Francophone countries, colonial domination*

Introduction

Les réflexions qui vont suivre s'inscrivent dans le cadre plus large des questions relatives au développement entre ex-puissances colonisatrices et territoires étatiques postcolonisés. L'Organisation Internationale de la Francophonie, en tant que cadre institutionnel va nous permettre de circonscrire le champ, au demeurant très vaste, desdites réflexions. Il convient donc avant tout de présenter succinctement l'OIF.

Créée en 1970 sous le nom d'Agence de coopération culturelle et technique, son but initial est de promouvoir « *le développement d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la culture, aux sciences et aux techniques, et par là au rapprochement des peuples* »¹². Peu active dans ses premières années, cette agence va gagner en complexité institutionnelle et s'étaler en pseudopodes pour devenir en 1997, l'Organisation Internationale de la Francophonie dans sa forme que nous lui connaissons aujourd'hui. Ainsi, alors qu'elle se consacrait à ses débuts à servir de plateforme centralisant les différentes formes d'aides que la France offrait dans le domaine culturel à ses ex-colonies, elle a peu à peu intégré des thématiques plus larges au nombre desquels figure en bonne place la question du développement.

Le premier aspect de notre travail sera donc d'étudier dans le discours officiel de l'OIF, l'articulation qui se fait entre les notions de développement et celle de communauté linguistique – ce qu'elle est à la base –. Son second aspect sera de confronter ce discours de l'OIF sur la Francophonie à celui des officiels de l'Etat français. Le but étant de souligner une dualité, voire une non-superposabilité de ces deux types de discours.

La question de recherche qui est la nôtre dérive donc de cette intuition de départ, et peut se formuler ainsi : *le discours sur le développement tenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie n'est-il pas contredit par le discours français sur la Francophonie ?* La confrontation de ces deux ordres de discours se trouve être le moyen que nous comptons utiliser pour répondre à cette question que nous nous sommes donné mais qui s'impose aussi à nous.

Notre hypothèse de départ est de considérer l'Organisation Internationale de la Francophonie comme une fractale régionalisée et institutionnalisée du système-monde. En tant que tel, elle participe au maintien, à la circulation et à la production continuée

1 Article 1 de l'annexe à la Convention portant création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

2 Le préambule de l'accord énonce que c'est la conscience d'un usage commun de la langue française qui les incite parties à s'associer.

d'un ensemble de normes et de valeurs qui ont pour but *in fine* de garantir la place hégémonique et centrale de certains Etats du Nord ; place occupée dans le cadre de l'OIF par la France.

Avant d'arriver à la présentation de notre corpus, il importe de préciser la démarche conceptuelle qui va sous-tendre notre travail. Ce que nous entendons ici par *discours* est à prendre au sens le plus foucauldien du terme. Judith Revel, dans *Le vocabulaire de Foucault* écrit :

« *Le discours désigne en général chez Foucault un ensemble d'énoncés qui peuvent appartenir à des champs différents mais qui obéissent malgré tout à des règles de fonctionnement communes. Ces règles ne sont pas seulement linguistiques ou formelles, mais reproduisent un certain nombre de partages historiquement déterminés (par exemple le grand partage raison/déraison) 1* « *ordre du discours* » *propre à une période particulière possède donc une fonction normative et réglée et met en œuvre des mécanismes d'organisation du réel à travers la production de savoirs, de stratégies et de pratiques* » (Revel, 2009)

Comme on le verra, les *énoncés* formant dans notre cas le discours sont les propositions les plus récurrentes constituant les fonds argumentatifs l'OIF et de l'Etat français. Ils sont performatifs – au sens où ce qu'ils *disent* se matérialisent dans le champ des relations internationales –, et tout comme le discours de la psychiatrie établit une ligne de partage entre la conscience pathologique et la conscience saine, les discours que nous étudierons ont pour fonction de créer des ensembles étatiques homogènes qui se structurent différemment selon que l'on se place au niveau de l'Organisation Internationale de la Francophonie ou de l'Etat français. Ces ensembles sont relativement étanches et ont pour but de créer au sein du système des relations internationales les conditions propitiatoires à leur prospérité et/ou puissance. Or comme nous le verrons, l'ensemble silhouetté du point de vue de l'Etat français s'emboîte dans celui de l'OIF et agit comme une matrice spectrale qui surdétermine ses intérêts propres par rapport à ceux de l'organisation. Il ne s'agira donc pas d'une analyse de discours lexicométrique ni même structurale mais d'une approche comparative et généalogique. Par approche comparative, il s'agira de montrer une continuité disjonctive de type contraposée entre les deux discours. Considérons un instant *P* comme étant le discours de la France sur la Francophonie et *Q* celui de l'OIF sur la Francophonie. Admettons que *P* soit la condition nécessaire de *Q*, si bien que les propriétés de *P* sont les mêmes que celles de *Q*³. Les règles de la logique classique posent que l'implication *si non-Q alors non-P* est la contraposée de *si P alors Q*. Plus concrètement, cela revient à dire que les propriétés de *P* sont partagées par *Q* et que

3 Cet a priori que nous admettons ici est explicité par le pendant généalogique de notre approche.

celles qui manquent à *Q* manquent nécessairement à *P*. Or comme nous le mentionnons tantôt, il existe entre les deux discours, une continuité disjonctive de telle sorte qu'on obtient l'implication contre-intuitive *si non-Q alors P*. Quant à l'approche généalogique d'inspiration foucauldienne, elle est complémentaire de l'approche comparative et lui est d'ailleurs nécessaire ; c'est par elle que nous établirons la continuité et la persistance de dispositifs de pouvoirs anciens. Elle est diachronique et tend à prouver l'existence de liens là où on verrait autrement du discontinu, tandis que l'approche comparative est synchronique et tend à montrer la non-superposabilité.

Notre corpus se composera pour la première partie de la parole officielle de l'OIF lorsque cette institution se réfère à sa propre existence, à son but et à sa vocation. Cette parole officielle est redondante et a peu varié dans le temps, se contentant de se réactualiser en fonction des conjonctures politiques, de telle sorte que nous pensons que même une sélection aléatoire pourrait donner un aperçu fidèle de ce discours. Il sera porté une attention particulière aux discours des Secrétaires généraux, aux rapports de la Conférence ministérielle de la Francophonie ainsi qu'aux textes juridiques. Dans la seconde partie de notre travail, nous étudierons le rapport intitulé *La Francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable*. La pertinence du choix de ce rapport s'explique par la nature même de type de documents que constituent les rapports officiels. Ces documents présentent le double avantage d'être produits par le centre du pouvoir exécutif sans engager la responsabilité de ce dernier. Le rapport ainsi considéré, même s'il est soumis dans une certaine mesure à la publicité est l'expression même d'une parole confidentielle, qui peut sans risque d'être contredite dans l'immédiateté, planifier et rationaliser toute la volonté de puissance de l'Etat. Piloté par Jacques Attali, le rapport qui nous occupera est le fruit d'une étude initiée par le Président français d'alors François Hollande. Son objet était d'étudier le potentiel économique de la francophonie dans le but de son exploitation optimale par la France⁴. Afin de donner une profondeur historique à l'analyse de ce texte, nous le lirons en nous référant au discours de Jules Ferry sur l'expansion coloniale de la France. Nous pensons ainsi mettre à jour entre ces deux textes éloignés l'un de l'autre de plus d'un siècle, *ceteris paribus*, la continuité logique inhérente à tout Etat-Nation qui est la tendance à la maximisation de ses intérêts propres et la recherche de positions de prestige ; laquelle tendance n'hésite pas à instrumentaliser la langue et le développement comme vecteur de puissance dans la poursuite de ses fins.

4 La première phrase du rapport est la suivante : « Le potentiel économique de la francophonie est énorme et insuffisamment exploité par la France ».

LE DISCOURS OFFICIEL DE L'OIF : *LA LANGUE FRANÇAISE POUR SE DEVELOPPER. SE DEVELOPPER POUR DEVELOPPER LA LANGUE FRANÇAISE*

L'expression, en italiques, laisse transparaître la dialectique ambiguë qui se noue au creux du discours de l'OIF. Comme nous le soulignons tantôt, l'organisation a été créée en 1970 dans le but explicite de promouvoir la langue française. Parmi ces pères fondateurs, on retrouve avant tout le Président-Poète et négritudien⁵ L.S. Senghor⁶ (Michaëlle Jean, 2017). On peut dire de la démarche qui a été la sienne et à laquelle ont participé bon nombre de femmes et d'hommes politiques de l'époque, qu'il s'agissait de dresser un autel institutionnel à la gloire de la langue française mais aussi de concevoir un pendant francophone au Commonwealth (Lavodrama, 2007). Mais très tôt, s'est imposée à cette sorte de panégyrique, la question du développement. La Déclaration de la deuxième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement francophones, tenue à Québec en 1987, défendait la nécessité de : « *relever ensemble les grands défis de développement et de modernisations* ».

Dès lors, les deux grands axes autour desquels la logique actuelle de la Francophonie s'est construite sont posés. Le premier axe, qu'on peut qualifier d'originaire ou de constitutif est la promotion de la langue française, quant au second, il consiste à poursuivre le développement des Etats membres appartenant au Tiers-Monde ; lesquels sont par ailleurs, presque tous africains et des ex-colonies françaises. Aux prises avec ces deux axes, l'OIF va tenter d'impulser entre eux une dynamique circulaire. En attelant l'un à l'autre, il s'agit de créer un effet vertueux de telle sorte que les avancées de l'une des causes servent la seconde. Ainsi donc, la langue française se mettrait au service du développement et le développement à son tour favoriserait le rayonnement de la langue française ; mais ce postulat ne fonctionne pas que dans un sens univoque, on pourrait aussi soutenir que le développement du français nourrit le développement des Etats membres. Aucun des deux axes ne possède de primauté en matière d'impulsion. Il s'agit d'une vue de l'esprit dans laquelle tout se passe comme si les objectifs se coconstruisaient.

Deux questions se posent donc : 1) *comment selon la Francophonie, la promotion du français sert le développement des Etats membres ?* et la subséquente 2) *comment ce développement sert la promotion du français ?*

On verra qu'en répondant à ces deux questions, on recoupera analytiquement la construction de la Francophonie en tant qu'objet et discours qui prétend à la cohérence

5 Sur le déni d'émancipation que représente la Négritude de Senghor, on peut lire le philosophe camerounais Towa Marcien (Towa, 1971) ou encore le penseur béninois althussérien Adotevi Stanislas Spero (Adotevi, 1998)

6 Dans un discours prononcé à Dakar, la précédente Secrétaire Générale de l'OIF parlait de Senghor et de la Francophonie en ces termes : « [...], *Je ne peux m'empêcher de penser, en cet instant, également, au poète-Président, au père fondateur, visionnaire, Léopold Sédar Senghor qui [...], a si généreusement offert au monde, voilà presque cinquante ans, un idéal lumineux [la Francophonie], qui trouve aujourd'hui, plus encore, toute sa raison d'être.* »

et à l'unité.

La réponse à la première des deux questions se conçoit en deux volets selon l'organisation, un volet politique et un autre économique. Politiquement, il convient d'établir *la démocratie* comme règle primale de fonctionnement. La Déclaration de Bamako, adoptée le 3 Novembre 2000 va jusqu'à affirmer que : « [...] *Francophonie et démocratie sont indissociables : il ne saurait y avoir d'approfondissement du projet francophone sans une progression constante vers la démocratie et son incarnation dans les faits* ». Les implications que recouvre ce passage sont importantes. Pour les saisir pleinement, il faut avoir à l'esprit l'usage métonymique abondamment fait du terme « *Francophonie* ». Tantôt utilisé pour désigner l'OIF et sa géographie, il est aussi le véhicule qui permet d'exprimer des valeurs prétendument intrinsèques à la langue française. En tant que tel, la Francophonie remplit une fonction idéale, l'institution incarne les valeurs qui sont déposées par le sens commun dans la langue française. Ainsi par association de pensée, la concaténation qu'elle forme (*valeur(s) – Idée – géographie – institution – projet*) devient une stricte équivalence de la démocratie. L'OIF ne fait pas que promouvoir cette dernière ; dans son essence profonde, il y aurait comme une affinité élective qui fait d'eux des proches parents⁷. C'est cette proximité génétique qui doit profiter aux Etats membres en quête de développement. Cette *appropriation de la démocratie* par l'OIF tente ainsi de se concevoir hors du temps, en faisant prévaloir une sorte de consubstantialité entre les deux termes. Il faut pourtant la replacer dans l'ambiance de la Chute du Mur de Berlin et l'engouement pour la démocratie que cet événement a créé. C'est cette *ambiance* que Foucault nomme les modalités d'énonciation du discours, lesquelles modalités sont presque toujours déterminées « *par une série de contingences historiques* » (Foucault, 2005). Ainsi, la croyance (feinte ou véridique) des dirigeants de l'OIF en cette proximité, fait de la Francophonie l'une des formes les plus singulières de l'« *universalisme démocratique* » (Rosanvallon, 2007).

A ce versant politique de la contribution de la langue française au développement des Etats membres répond un versant économique.

Le discours de l'OIF considère qu'il existe d'ores et déjà un espace économique francophone caractérisé par les flux de capitaux et de marchandises⁹. Loin de former une simple juxtaposition disparate dans le désordre de la mondialisation, ces flux seraient déterminés notamment par l'histoire et la langue. Etant donné qu'il nous revient de « *traiter les discours [...] comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont*

7 Il faut noter que cette affinité a également pour base la perception largement répandue d'identifier la France comme le pays des Droits de l'Homme. Entre cette proposition et celle qui reviendrait à dire *français, langue des Droits de l'Homme et de la démocratie*, il n'y a qu'un pas.

8 L'expression désigne la prétention à l'universalité du modèle de la démocratie représentative ; laquelle prétention est devenue davantage audible avec l'effondrement de l'alternative que représentait le Bloc de l'Est.

9 La stratégie économique de la Francophonie, « *De par son histoire et sa langue, l'espace francophone constitue déjà un espace de relations économiques et commerciales privilégiées* »

ils parlent » (Foucault, 2005), nous ne nous interrogerons pas ici sur la pertinence de considérer la langue comme un principe qui permet d'organiser ces flux en un espace économique normé.

Il nous est donné de constater que les Etats composant la Francophonie forment une mosaïque. Parmi eux, on compte des grandes puissances (France, Canada...) tandis que la plupart sont des pays en voie de développement voire des PMA (Niger, Djibouti...). Il s'en suit que les seules questions économiques traitées dans ledit espace économique sont afférentes aux difficultés économiques des pays pauvres. Tout comme le discours politique leur est uniquement adressé, il en va de même du discours économique. Ce discours est condensé dans un document intitulé *Stratégie économique pour la Francophonie*. Il nous apparaît pertinent de relever des incongruences dans ce document stratégique. Ce dernier repose sur deux axes majeurs : *la promotion d'une économie centrée sur l'Homme et le renforcement de l'espace francophone pour en faire un espace privilégié*. La réalisation de chacun de ces axes est conditionné à des sous-missions qui lui sont spécifiques. A titre d'exemple, pour arriver à une économie permettant l'épanouissement de l'être humain, il est demandé de « *développer une vision économique francophone* » ou encore de « *faire du français, un vecteur d'intégration et de croissances économiques* ». Rien n'est dit cependant sur les modalités par lesquels cette vision francophone participerait au mieux-être de l'individu. Quant à la manière dont il faudrait s'y prendre pour faire de l'espace francophone un espace privilégié, il s'agit principalement pour l'Organisation, d'investir dans l'éducation des jeunes francophones ainsi que des femmes, favoriser la mobilité internationale des investisseurs du Sud ou encore influencer sur la configuration des « *réseaux institutionnels ou professionnels* ». Comme on le voit, il n'y a pas forcément de rigueur entre l'articulation des grands axes et les sous-missions qui leur sont accolées. Le discours reste teinté d'idéologie, notamment celle de la Négritude qui attribue des vertus *magiques* au français et qui en font la nécessaire langue de la Modernité. Il importe cependant de faire des analyses sociologiques centrés sur les opérations de développement conçus avec ces *a priori* idéologiques pour étudier leur implémentation et leur éventuel réappropriation par les populations.

Nous avons ébauché en ces quelques lignes l'arrière-pays mental qui préside au discours de la Francophonie sur le développement, dans ses dimensions politique et économique. La finalité de ce développement reste toutefois de rétro-alimenter l'influence de la langue française au niveau international. L'OIF perçoit en effet notre monde contemporain comme une époque particulièrement marquée par une guerre des langues. L'hégémonie de l'anglais est tantôt mal vécue par les officiels de l'Organisation, tantôt fatalement acceptée¹⁰(Boutros-Ghali, 2004). D'où le fait que la promotion de la langue française

10 Lorsqu'on lui pose la question suivante dans la référence citée : « *La Francophonie peut-elle réussir à relativiser le monopole de la rationalité anglo-saxonne dans la globalisation économique ?* », Boutros Boutros Ghali, premier Secrétaire Générale de l'OIF répond : « *Sincèrement, je ne le crois pas, et ce dans la mesure où les principaux États membres de la Francophonie ont déjà adopté, volontairement ou contraints, cette rationalité anglo-saxonne dans la globalisation économique* ».

dont l'enjeu est de garantir à la langue une visibilité au plan international, passe par des méthodes modestes qui ne peuvent être amplifiées que par un poids économique accru de l'espace économique francophone. Ainsi, au nombre de ces méthodes modestes, on compte la représentation de l'OIF au sein de grandes organisations internationales comme l'ONU, l'Union Européenne ou l'Union Africaine. L'OIF y milite pour la rédaction de documents officiels en Français ou leur traduction systématique et elle appuie au sein de ses organisations, le point de vue de ses membres qu'elle considère exemplaire. S'installe ainsi une dynamique où le développement des membres sert l'influence de la langue et vice versa.

Au centre des procédés de l'OIF se trouvent la multilatéralité et la collégialité des décisions, mais le discours de l'organisation qu'il soit politique ou économique est essentiellement adressé aux Etats en développement. Tout se passe comme si au moment de retrouver les bénéficiaires de cette association de Francophones, les Etats riches en général et la France en particulier, disparaissaient. Dans la seconde partie de notre travail, nous montrerons par une analyse du rapport susmentionné, une potentielle surprésence de la France dans la Francophonie qui pourrait nier le caractère concerté des actions entreprises par l'organisation.

LA FRANCOPHONIE, UN OUTIL AU SERVICE DU CAPITALISME FRANÇAIS

Notre document de base pour cette partie de notre travail est le rapport intitulé « *Francophonie et Francophilie, moteurs de croissance durables* ». Commandé par le Président François Hollande en Avril 2014 dans le but de relancer la politique francophone de la France, le rapport est un condensé d'agrégats économiques, de données statistiques, de considérations sociologiques et de textes de diplomates. Il sera ci-après désigné par son nom usuel de *rapport Attali*, par antonomase de Jacques Attali haut-fonctionnaire chargé de l'enquête qui a conduit à sa rédaction. Ses deux autres autrices sont Adrienne Brotons et Angélique Delorme, toutes deux hauts fonctionnaires. Nous l'analyserons ici sous deux angles complémentaires, dans un premier temps nous le présenterons en insistant sur le fait que la Francophonie est envisagée comme une zone d'influence au service du capitalisme français ; dans un second temps nous montrerons que le rapport est globalement moulé dans un cadre de pensée culturaliste présentant de proches analogies au discours colonial et civilisationnel de Jules Ferry cité dans l'argument.

La visée du rapport est essentiellement prospective. Il s'agit, en émettant et analysant des hypothèses extrêmes et contraires, de forger des propositions qui conformeraient l'espace francophone à des prédispositions idoines pour le capital français. Trois temps forts, qui sont autant de chapitres, marquent le cheminement qui aboutit aux propositions.

Du premier chapitre auquel nous accolons délibérément l'introduction pour des raisons de commodité, nous pouvons ressortir trois idées importantes pour notre argumentation : 1) il existerait une *théorie économique des langues* ; 2) le terme de *francophilophonie* serait préférable à celui de *francophonie* ; 3) la langue française serait un facteur de croissance.

La théorie économique des langues part du postulat que la diffusion de la langue d'une nation conditionne favorablement sa balance commerciale, ainsi les espaces linguistiques ont irrémédiablement vocation à devenir des espaces économiques homogènes. Il s'en suit que les langues, par l'intermédiaire des organisations internationales qui les *représentent*, se livreraient entre elles des compétitions économiques et commerciales. Leurs frontières seraient de plus dans notre monde contemporain, les seules à être pertinentes, d'autant que l'appartenance identitaire qu'elles induisent, au contraire de celles qui lient à un Etat et/ou à une Nation seraient souples, malléables, *choisies* et donc conformes aux exigences d'une mondialisation dont le centre de gravité se veut être l'individu. Il reviendrait donc à la France, en assurant le leadership de la Francophonie de se servir du français pour « *retrouver [le] chemin de la croissance durable* » (Rapport Attali, 2014, p. 2). Cependant, les auteurs notent que l'influence de la France va au-delà des seuls Etats francophones, c'est-à-dire ceux où « *le français [est utilisé] comme langue maternelle, langue d'usage, langue administrative et/ou langue d'enseignement* » (Rapport Attali, 2014, p. 14) ; d'où la nécessité de forger le concept de *francophilophonie*. La Francophilophonie serait ainsi l'ensemble formé par « *les pays francophones, les pays francophiles¹¹ et les francophones et francophiles du reste du monde* » (Rapport Attali, 2014, p. 5)¹². C'est davantage sur cet ensemble de Francophilophonie que le rapport porte plutôt sur celui, jugé trop étroit de Francophonie. On le voit donc, il s'agit d'une logique d'extension de sphère influence ou encore de *soft power* au moyen de la langue, dont la Francophonie, d'ores et déjà constitué et institué n'est que le noyau de départ. La langue française, ainsi instrumentalisée dans l'espace ébauché, serait pour les auteurs un *facteur de croissance*, qui se traduirait en termes de parts de marchés pour les entreprises françaises. Le rapport dégage ainsi une corrélation positive entre les parts d'exportations des entreprises françaises dans un pays donné et le nombre de francophones qui en sont citoyens. L'usage du droit civil d'inspiration française, presque toujours concomitant de la pratique de la langue offre également un cadre de référence aux investisseurs français dans la plupart des pays de la Francophonie.

La deuxième partie du rapport propose un tableau dystopique de ce que pourrait devenir Francophilophonie et Francophonie sans un engagement volontariste de l'Etat français. Là encore, nous relèverons trois aspects notables : 1) la minorisation du rôle de

11 Les pays francophiles sont, selon le rapport, ceux où « *moins de 20% de la population parle le français et où une partie des ressortissants a un intérêt pour la langue et la culture française* ». Cette définition très large permet de prendre en compte des Etats aux réalités très diverses allant à titre d'exemple du Viêt-Nam, où moins de 1% de la population parle le français à la Roumanie qui compte plus de 10% de locuteurs francophones.

12 La Francophilophonie, ainsi définie, rassemblerait près de 240 millions de personnes.

la France qui serait le facteur déclencheur, 2) les conséquences qui en découleraient pour la France et 3) les conséquences pour les autres Etats.

Les auteurs rangent l'édification d'une *Francophonie économique* de laquelle la France serait laissée de côté comme le premier cas de figure de « *risques d'un effondrement de la francophonie et de la francophilie économique d'ici à 2050* » (Rapport Attali, 2014, p. 55). Pourtant, aucun argument justifiant un tel raccourci n'est évoqué. Ils invitent ainsi à prendre au sérieux la concurrence des entreprises canadiennes et marocaines sur les marchés des Etats africains. La Francophonie, en tant qu'espace de concurrence économique dans lequel les entreprises françaises seraient à la marge est donc perçu comme une perversion du système qui ne peut que périr. Encore une fois, la Francophonie est envisagée comme une sphère d'influence devant fonctionner sans entraves au service du seul capitalisme français. Un autre facteur du déclassement de la France au sein de la Francophonie se mesurerait également par la relative absence des chaînes télévisées françaises sur le marché africain. A côté de ces facteurs que nous avons choisis de mettre en surbrillance, d'autres raisons évoquées de l'effondrement de la Francophonie, moins fantasques sont avancées, comme la réduction du nombre de locuteurs pour des raisons diverses. Les conséquences économiques qui en résulteraient pour la France seraient de diverses ordres. D'abord, cela conduirait selon les auteurs à un affaissement de la sphère d'influence du droit continental français au profit de la *common law*, potentialisant ainsi les difficultés de pénétration des marchés africains, vécues par les entrepreneurs français. Un effet d'engrenage pourrait causer ainsi des destructions d'emplois en France de l'ordre d'un demi-million de postes à l'horizon 2050. Le tourisme en France pourrait également être affecté. Si les auteurs estiment que ces projections de mauvaises performances de l'économie française auraient à leur tour des répercussions sur les autres Etats francophones, ils n'explicitent guère leurs raisonnements. Ils se contentent d'évoquer l'insécurité juridique que ferait planer sur le monde des affaires en Afrique, l'avancée du droit contractuel tiré de la *common law*. Ils écrivent :

« ce droit étant jurisprudentiel, son bon fonctionnement requiert l'existence d'une justice efficace et d'une jurisprudence abondante, permettant aux avocats d'assurer une certaine sécurité juridique aux entreprises. En l'absence de tels prérequis, l'insécurité juridique pourrait désinviter les entreprises à investir dans ces pays. » (Rapport Attali, 2014, p. 60)

On peut pourtant rétorquer que les économies sub-sahariennes les plus dynamiques baignent dans un tel environnement juridique pour ne citer que l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya.

Le troisième chapitre fait l'hypothèse inverse d'une francophonie prospère. Trois éventualités enchâssées les unes aux autres sont évoquées. La première imagine une

Francophonie dont le nombre de locuteurs se porterait à 770 millions personnes en 2060. Cette croissance démographique stimulée principalement par le continent africain entraînerait mécaniquement la seconde éventualité qu'est la nécessité de se doter d'infrastructures à la dimension de cette croissance démographique. Conformément à la théorie économique des langues, les entreprises françaises bénéficieraient en priorité d'une telle demande. Il en va de même de la troisième éventualité que serait la demande de ces Etats en nouvelles technologies, notamment en téléphonie mobile.

On le voit donc la Francophonie ainsi projetée produit un effet qui contraste avec les vœux de multilatéralité de l'OIF. Il s'agit principalement de se tailler un outil dimensionné aux ambitions d'une gloire nationale et d'un capitalisme patriotique. Nous traiterons dans les lignes qui suivent, sinon d'une parenté génétique entre le discours colonial et le discours français sur la Francophilophonie, du moins de résonances et d'accointances qui ne peuvent que laisser songeurs face aux finalités de l'OIF.

Le 28 Juillet 1885, Jules Ferry Président du Conseil sous la Troisième république, défend à l'Assemblée nationale sa politique d'expansion coloniale. Cette dernière se justifie selon lui par « *trois ordres d'idées ; [par] des idées économiques, [...] des idées de civilisation de la plus haute portée et [...] des idées d'ordre politique et patriotique* » (Ferry, 1885). Les idées économiques se résument selon lui à la recherche de débouchés pour l'industrie française. Il affirme :

« [...] *est-ce que c'est une vue d'avenir, ou bien n'est-ce pas un besoin pressant, et on peut dire le cri de notre population industrielle ? [...] Oui, ce qui manque à notre grande industrie, que les traités de 1860 ont irrévocablement dirigé dans la voie de l'exportation, ce qui lui manque de plus en plus ce sont les débouchés* » (Ferry, 1885)

S'il n'y a pas davantage de nécessité¹³ à souligner ici le parallélisme ou l'identité des situations, entre d'une part une France coloniale qui promeut par la force une certaine vision du libre-échange (Maddison, 2006) et une France post-coloniale dont l'objectif est d'obtenir une rente de situation au moyen de sa langue et de sa culture, il est important de se pencher sur une notion au centre du rapport Attali qu'est l'*altruisme rationnel*. Marotte de Jacques Attali, le concept tiré de la philosophie de Spinoza, nous enjoint de nous consacrer au bien-être d'autrui (qu'il s'agisse des populations du Sud ou des générations futures) au nom de notre propre bien-être. En cela, il se distingue assez mal de concepts ayant davantage d'épaisseurs et étant plus établis dans le champ universitaire comme le développement durable. Appliqué dans le cadre de la Francophonie, cela revient à dire que « *l'accélération du développement économique de ces pays est dans l'intérêt de la France* » (Rapport Attali, 2014, p. 69) or la réciproque envisagée par l'Etat français qui revient à continger l'ouverture de ces pays à la mondialisation par le biais d'organisations comme l'OIF n'est pas nécessairement dans l'intérêt du développement de ces Etats.

Le second ordre d'idées dans la justification de l'expansion coloniale de Jules Ferry

13 « *Interpretatio cessat in claris* » disent les juristes.

se trouve être « le côté humanitaire et civilisateur de la question ». La défense de ces idées le conduit à exposer nombre d'arguments racistes. Il dit en effet qu' « *il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures [...] je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation* » (Ferry, 1885). Si on peut se féliciter que l'évolution des mentalités ait annihilé toute expression de ce genre d'idées dans le débat public et qu'une organisation comme l'OIF ne saurait s'en prévaloir, il faut néanmoins insister sur le fait qu'en matière de colonisation, les pulsions raciales forment le complexe psychologique qui précède et sur lequel se bâtissent les fantasmes de grandeur (Mbembe, 2013) (Fanon, 2009). Or ces fantasmes de grandeur sont matérialisés dans le troisième ordre d'idées de Jules Ferry et sont à peine voilées dans le rapport Attali. Jules Ferry déclare qu' :

« Il est ensuite arrivé à un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question... Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent ; ce n'est pas « par le rayonnement des institutions » [...] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer [...] Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera ». (Ferry, 1885)

Quant au rapport Attali, en partant du postulat que la Francophonie « *repose sur un sentiment identitaire puissant* » (Rapport Attali, 2014, p. 14), que les langues façonnent des espaces économiques homogènes qui s'affrontent et que la France se doit de demeurer le centre de cette Francophonie, il tombe dans un essentialisme culturel et linguistique qui se distingue à peine du *Choc des civilisations* de Huntington, le parangon de l'essentialisme culturel en sciences sociales. Et tout comme l'un écrit pour asseoir l'hégémonie américaine, l'autre est écrit pour construire une prépotence française.

C'est ainsi que soupçonnant ces liaisons dangereuses, des auteurs africains et français se sont insurgés contre la Francophonie et l'OIF. Achille Mbembe et Alain Mabanckou, dans un billet publié dans *Le nouvel Observateur* en date du 12 Février 2018 écrivent que :

« De fait, à l'origine, la francophonie se veut l'équivalent linguistique du pouvoir du sabre. Elle est, pour reprendre une vieille formule, un « appareil idéologique » à part entière

de l'impérialisme français. À ce titre, elle a pour fonction l'utilisation de la langue coloniale dans le but d'imposer la loi d'un pouvoir sans autorité à des peuples vaincu militairement » (Mabanckou et Mbembe, 2018)

Guy Ossito Midiohoun, professeur de littérature comparée à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin a des mots à peine moins durs envers la Francophonie :

« Si la France, qui s'est toujours crue, nous dit Guy Hocquenghem, « le centre légitime de l'univers », découvre avec amertume que certaines nations métèques moins méritantes lui ont volé la première place dans le monde et décide de se battre pour préserver son prestige, est-ce vraiment notre affaire ? Célébrer les blandices et les délices de la francophonie pour contenir le déferlement de l'anglais, est-ce vraiment ce qui doit mobiliser aujourd'hui nos énergies ? » (Ossito, 2000)

Conclusion

Nous arrivons au terme de notre raisonnement. Ce dernier a été construit dans une matrice foucauldienne d'analyse de discours qui a conduit dans un premier temps à déconstruire le discours officiel de l'Organisation internationale de la Francophonie en montrant que ce discours avait deux principaux axes, l'un politique et l'autre économique. Ces deux axes ayant le but de s'adresser uniquement aux pays francophones du Sud et qu'ils relevaient d'une idéologie imparfaitement décolonisée, notamment celle de la Négritude. En tant que tel, malgré l'apparent multilatéralisme¹⁴ de l'institution, l'OIF occupe une fonction énonciative particulière qui a le mérite de faire parler la France tout en la faisant disparaître, mais surtout qui permet de récolter l'assentiment des pays du Sud avant même que cette parole n'ait été prononcée. On pourrait arguer contre nos propos, que pour les pays du Sud, il s'agit également d'une instance de marchandage leur permettant d'obtenir des projets de développement dans divers domaines, mais alors il faudrait conclure avec nous que l'OIF s'inscrit dans un dispositif néocolonial où le donner et le recevoir sont nécessairement le fait d'un échange inégal. C'est cette volonté de dominer à peine dissimulée par l'État français que nous avons voulu relever dans notre seconde partie, le tout étant de montrer en opposant et comparant les deux, une disjonction manifeste entre le discours de l'État français et celui de l'OIF. C'est de cette disjonction que découle l'instrumentalisation du discours de la l'OIF par l'État français,

14 Ce multilatéralisme n'est vraiment qu'apparent. A titre d'exemple, nombre d'analystes et de commentateurs ont considéré qu'au travers de l'élection de Mme Louise Mushikiwabo au dernier Sommet de la Francophonie à Erevan en Arménie, c'est la volonté de la France qui s'est manifestée. (N'Guembo, 2018)

qui faut-il le rappeler en est le principal contributeur (Montenay, 2011).

Il importe donc pour les Etats du Sud – notamment africains francophones, puisqu'ils constituent le gros de l'équipée francophone – de repenser leurs loyautés. On peut aisément imaginer les contradictions et les frictions du discours francophone à d'autres types de discours qui prétendent participer aux émancipations africaines. Christophe Premat, chercheur à l'Université de Stockholm souligne les antagonismes, tant géopolitiques que culturels, que le discours francophone actuel entretient avec le discours panafricain en particulier (Primat, 2018). La lecture de ce travail suscite inévitablement un certain type de questions. *Au nom de quoi, un Etat africain francophone devrait-il a priori davantage de solidarité à un autre Etat africain francophone plutôt qu'à un Etat africain arabophone, anglophone ou autre ? Mieux encore, la logique de hiérarchisation des loyautés au sein de l'OIF ne commanderait-elle pas à un tel Etat de s'aligner a priori sur les positions de l'Etat français si celles-ci parvenaient à diverger des intérêts d'un Etat africain francophone tiers ?*

Comme toutes les questions relatives au post-colonialisme, celles afférentes au développement par et au sein de la Francophonie nous amènent à nous poser des questions de divers ordres, qu'il s'agisse d'économie, de géopolitique, de droit ou tout simplement d'émancipation et de moral. Ces raisonnements ont voulu participer à leur manière à ce débat en pointant du doigt la relative vacuité de la parole de l'OIF et surtout le potentiel d'aliénation qu'elle charrie avec elle.

Bibliographie

Textes juridiques

Convention portant création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, (20 Mars 1970 <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/acct-textes-fondamentaux-1970-convention-et-charte-3.pdf>)

Déclaration de Bamako, (3 Novembre 2002 https://www.francophonie.org/IMG/pdf/Declaration_Bamako_2000_modif_02122011.pdf)

Déclaration de Québec, (2,3 et 4 Septembre)

Documents administratifs

Attali, J., Brotons, A. et Delorme, A. (2014 août). La Francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable. <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000511.pdf>

Ouvrages académiques

Adotevi, S. S. K. (1998). *Négritude et négrologues*. Paris : Le Castor astral.

Fanon, F. (2009). *Peau noire masques blancs*. (26). Paris : Éd. du Seuil.

Foucault, M. (2005). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

Huntington, S. P. (2007). *Le choc des civilisations*. Paris : Odile Jacob.

Mbembe, A. (2013). *Critique de la raison nègre*. Paris : La Découverte.

Revel, J. (2009). *Le vocabulaire de Foucault*. Paris : Ellipses.

Towa, M. (1971). *Léopold Sédar Senghor, négritude ou servitude ?* Yaoundé : Clé.

Articles académiques

Boutros-Ghali, B. (2004). D'une mondialisation à l'autre. *Hermès, La Revue*, n° 40(3), 235-237.

Lavodrama, P. (2007). Senghor et la réinvention du concept de francophonie. *Les Temps Modernes*, 645-646(4), 178-236.

Maddison, A. (2006, 1 juin). La Chine dans l'économie mondiale de 1300 à 2030. *Outre-Terre*, no 15(2), 89-104.

Montenay, Y. (2011). L'action de la France aujourd'hui. *Les Cahiers de l'Orient*, N° 103(3), 93-97.

Ossito, G. (2000 juin). Savoir et aliénation en francophonie. *Mots pluriels*, 14.

Primat, C. (2018). Pour une généalogie critique de la Francophonie. *Stockholm Studies in Romance Languages*.

Rosanvallon, P. (2007, 17 décembre). L'universalisme démocratique : histoire et problèmes. *La Vie des idées*.

Articles de presse

Mabanckou et Mbembe, « le français, notre bien commun ? », *Bibliobs* (12 Février 2018) <https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20180211.OBS2020/le-francais-notre-bien-commun-par-alain-mabanckou-et-achille-mbembe.html>

N'Guembo, « Pourquoi Emmanuel Macron tient-il à Louise Mushikiwabo ? », *leDroit* (4 Octobre 2018) <https://www.ledroit.com/opinions/votre-opinion/pourquoi-emmanuel-macron-tient-il-a-louise-mushikiwabo--89f5284364c475d4df47a32fbca228d1>

Allocutions et discours

Michaëlle Jean, allocution, présentée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 14 Octobre 2017 [non publiée], en ligne : <https://www.francophonie.org/Discours-SG-UCAD-honoris-causa-48204.html>

Jules Ferry, Les fondements de la politique coloniale, prononcé à l'Assemblée Nationale française, 28 Juillet 1885 [non publié], en ligne : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/jules-ferry-28-juillet-1885>

La contribution des Universités dans la mise en œuvre des ODD au Sénégal : le cas de l'Université Alioune Diop de Bambey

Mamadou Saliou Mbengue,

l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB),

l'Institut Hydro-Québec en Environnement Développement et Société de l'Université Laval.

Email : msembengue8@gmail.com

Résumé

Ce texte est une contribution à la mise en œuvre des ODD au Sénégal de manière générale, dans la localité de Bambey en particulier. Inspirés de l'approche intégrée des ODD de l'Institut Hydro-Québec en Environnement Développement et Société de l'Université Laval, deux ateliers sont réalisés en juillet 2017 à l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB), d'abord avec les occupants de l'Université (étudiants, personnels d'administration technique et de services et enseignants) ensuite avec les acteurs de société civile de Bambey.

Ces deux ateliers d'appropriation et de mise en situation des 17 ODD ont abouti à des résultats dont l'analyse sociale, économique et environnementale a mis en exergue, pour chaque cadre d'analyse des problématiques agrégées à des ODD. Des liens directs et indirects sont établis entre l'ODD ciblé et les autres en apportant des justifications à toutes les liaisons positives ou négatives. Le système de priorisation privilégié est axé sur un large consensus sur les ODD pour lesquels, l'UADB et la communauté de Bambey doivent se mobiliser pour ériger l'Université en campus durable et impulser le développement local.

Pour propulser la dynamique communautaire et universitaire vers de meilleures conditions de vies des habitants, les participants aux ateliers ont élaboré des solutions aux problèmes sociaux, environnementaux et économiques soulevés. Ces solutions sont formulées sous forme de projets pouvant faire office de laboratoires vivants dans lesquels, des chercheurs, des élus locaux, des organismes communautaires et d'autres acteurs pourront interagir et panser les maux de la commune de Bambey, de l'UADB en renforçant la dynamique de la gouvernance participative, un des prérequis de la mise en œuvre des ODD dans des endroits comme le Sénégal.

Mots-clés: ODD, Bambey, développement local, gouvernance participative, organisation communautaire

Abstract

This text is a contribution to the implementation of the SDGs in Senegal in general, in the locality of Bambey in particular. Inspired by the integrated approach of the SDGs of the Hydro-Québec Institute for Environment Development and Society of Laval University, two workshops are conducted in July 2017 at the University Alioune Diop Bambey (UADB),

first with the University occupants (students, technical administration and service staff, and teachers) and then with Bambeï civil society actors.

These two workshops for the appropriation and implementation of the 17 SDGs resulted in results whose social, economic and environmental analysis highlighted, for each framework of analysis of the issues aggregated to the SDGs. Direct and indirect links are established between the targeted SDG and others by providing rationale for all positive and negative linkages. The preferred prioritization system is based on a broad consensus on the SDGs for which the UADB and the Bambeï community must mobilize to build the University into a sustainable campus and boost local development.

To propel the community and university dynamics towards better living conditions of the inhabitants, the participants of the workshops elaborated solutions to the social, environmental and economic problems raised. These solutions are formulated in the form of projects that can act as living laboratories in which researchers, local elected representatives, community organizations and other actors can interact and heal the ills of the Bambeï commune of the UADB by reinforcing the dynamics of participatory governance, one of the prerequisites for implementing the SDGs in places like Senegal.

Key words : *SDGs, Bambeï, local development, participatory governance, community organisation*

Introduction

Après un bilan mitigé des OMD, les Nations Unies ont adopté une nouvelle vision d'un monde meilleur sans inégalités ni pauvreté. Ce nouveau cadre mondial pour réorienter l'humanité vers une voie durable a été élaboré à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, à l'issue d'un processus triennal impliquant les États membres de l'ONU, des millions de personnes et des milliers d'acteurs du monde entier (ONU, 2017).

Les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) qui remplacent en septembre 2015 les OMD, tiennent compte de leurs insuffisances, en particulier de leur incapacité à s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion, ainsi qu'au problème de la durabilité environnementale. En d'autres termes, les ODD sont le prolongement des OMD, élargis pour être plus inclusifs et plus durables (Banque Africaine de Développement, 2016).

Le bilan des OMD a, certes montré que des progrès ont été réalisés, mais en Afrique l'écart avec les régions du monde demeure très grand. Dans d'autres continents, si la situation des populations s'améliore, l'Afrique reste à ce jour, l'endroit le plus pauvre de la planète. Même si le déclin de la pauvreté s'est accéléré, les progrès sont encore insuffisants dans cette région. Plus de 40 % de la population en Afrique subsaharienne vit toujours dans une extrême pauvreté en 2015. Les défis à relever à l'horizon 2030 en matière de développement sont de premier plan. Les ODD tout comme les OMD se focalisent sur les questions de pauvreté, de santé, d'éducation, d'inégalités entre pays et d'environnement (ONU, 2015).

Ce Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite alors la collaboration de multiples acteurs: gouvernementaux, experts, organisations internationales, chercheurs et universitaires, organismes communautaires, etc.

Au Sénégal, le Plan Sénégal Émergent (PSE) qui constitue le document de référence de la politique économique et sociale du Sénégal intègre toutes les questions de pauvreté, de santé, d'éducation et celles liées aux inégalités sociales etc. Cependant, force est de reconnaître qu'il n'existe pas une configuration institutionnelle au plus haut niveau politique susceptible de faciliter la mise en œuvre des ODD. L'absence d'un comité national de pilotage rassemblant une diversité d'acteurs accentue le retard constaté dans la mise en œuvre des ODD (Mbengue et Diop, 2017).

Pour pallier à ce manquement, et dans un souci d'atteindre le plus grand nombre d'acteurs, l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) a mis en place un mécanisme global qui supporte l'intégration, la mise en œuvre et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en tenant compte des exigences spécifiques du local. Les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont explicitement reconnus dans un certain nombre d'ODD. Dans cette optique, des ateliers axés sur une démarche intégrée des Objectifs de Développement Durable ont été organisés. La démarche a pour finalité l'intégration et l'atteinte des ODD à l'échelle locale avec, notamment, la mise à la disposition aux acteurs d'outils d'analyse, de diagnostic et de planification adaptés à leurs besoins spécifiques (Diop et Mbengue, 2017).

Ce texte établira dans un premier temps le cadre général de la recherche dans le contexte africain et plus spécifiquement celui de la ville de Bambey où se situe l'Université Alioune Diop. La deuxième partie, quant-à-elle, sera axée sur les grandes lignes méthodologiques de l'approche intégrée des Objectifs de Développement Durable. La dernière partie fera un focus sur l'analyse des résultats définitifs de la recherche.

L'Université, la communauté et le développement durable

Dans ses prérogatives, l'Université doit favoriser le partage et la diffusion de connaissances dans une vision interdisciplinaire pour faire face aux effets et défis des changements climatiques et de la lutte contre la pauvreté et les maladies chroniques et récurrentes par exemple. Avec la recherche, elle peut favoriser l'accès à un savoir avant-gardiste qui contribuera à trouver des solutions aux problèmes de santé, de nutrition de l'environnement, etc. Elle peut lancer également des projets pertinents et promouvoir des thèmes clés touchant la problématique des Objectifs de Développement Durable. C'est à travers les concepts de communauté, de service la communauté, de pauvreté et de développement durable que l'analyse sera articulée.

La communauté et le service à la communauté

Selon Guy Rocher (1968), la communauté est une facette du paradigme identitaire. Appartenir à une collectivité, c'est partager avec ses membres assez d'idées ou de traits communs pour se reconnaître dans le Nous qu'elle forme, c'est s'identifier assez à ce Nous pour y puiser, du moins pour une part sa propre identité psychique et sociale (Rocher, 1968). Une communauté désigne une entité socialement constituée de personnes partageant les mêmes caractéristiques, le même mode de vie, la même culture, la même langue, les mêmes intérêts, etc. Elles interagissent entre elles et ont en outre un sentiment commun d'appartenance à ce groupe (Mbengue, 2013).

Dans les périphéries hybrides entre milieu rural et milieu urbain, les mauvaises conditions de vie (pauvreté, problèmes de santé, d'éducation et de logement) renforcent le sens de la solidarité et de la communauté. C'est à travers ces attributs que les plus vulnérables subviennent à leurs besoins. Ils sont aussi soutenus dans leurs efforts par l'UADB qui s'active dans le service à la communauté conçu comme l'expression de l'expertise scientifique des universitaires aux problèmes endogènes et locaux. Le soutien à la communauté se traduit sur le terrain à travers des programmes de formation et de renforcement des capacités fondés sur des expériences concrètes, de sensibilisation sur certaines maladies récurrentes qui touchent la région, d'accompagnement lors des activités de grande masse tel que le grand Magal qui voit converger la communauté mouride vers la ville sainte de Touba¹. Cette forme d'implication de l'Université qui supplée la défaillance des pouvoirs publics est un avantage pour ces populations qui doivent faire face à l'extrême pauvreté de la région.

La notion de pauvreté dans la localité Bambey

L'économiste indien Amartya Sen (1999) a fourni une définition qui est progressivement devenue la plus courante. Ses derniers travaux l'ont amené à proposer une approche par capacités : Les *capabilities* (capacités) sont des notions de liberté. De quelles opportunités réelles disposez-vous au regard de la vie que vous pouvez mener? Sen définit ainsi le bien-être d'une personne comme étant la qualité de son existence. Une vie est faite d'un ensemble de fonctionnements réalisations liés entre eux, composés d'états et d'actions (Koch, 2012).

Dans un autre cadre, la pauvreté se pose comme une question de perception, de représentations, de mentalités personnelles avant de se cristalliser dans la sphère sociale

1 Touba est une ville religieuse du Sénégal, capitale de la confrérie musulmane des mourides, située à 194 km à l'Est de la capitale Dakar dans le Département de Mbacké. C'est la 2^e ville la plus peuplée du pays avec 753 315 habitants et également la 2^e agglomération avec 830 570 habitants, derrière la capitale Dakar.

sous forme conjoncturelle massive et variable. La proximité ou l'éloignement du sujet vis-à-vis des instances économiques, politiques intellectuelles ou communautaires forge ses représentations sur le manque et son image de la pauvreté qui est un phénomène dynamique qui échappe à la fixité des approches globales ou universalistes. Elle procède de déterminants socioculturels, circonstanciels contextuels (Essé, 2013).

Quelle que soit la conception qui sied, la majorité des pays africains est toujours confrontée à une pauvreté généralisée. Près de 50 % de la population d'Afrique subsaharienne vivent avec moins d'un dollar par jour. Bien qu'elle soit en hausse en milieu urbain, la pauvreté en Afrique est avant tout un phénomène rural. Elle est liée au faible niveau d'instruction, au mauvais état sanitaire et aux taux élevés de fécondité (Banque Africaine de Développement, 2004).

Au Sénégal, la plupart des villages ruraux lutte pour sortir du cycle de la pauvreté. En effet, ce pays connaît une forte dynamique de croissance démographique alors que l'offre de services sociaux et les possibilités d'insertion dans le marché du travail sont très réduites notamment pour la population jeune. Le taux de pauvreté est passé de 55,2% entre 2001 à 46,7% en 2011. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural avec un taux de 57,1% contre 26,1% à Dakar et 41,2% dans les autres villes (PSE, 2014).

La ruralisation de la pauvreté touche de plein fouet la région de Diourbel, le département de Bambey en particulier classé parmi les endroits les plus pauvres du pays. Dans cette localité, la pauvreté renvoie à un paquet de manques relatifs au revenu monétaire, à la nourriture, à la sécurité, à un logement décent et à l'accès à une éducation de qualité, à la santé et à l'eau potable et l'assainissement, à un environnement en perpétuelle dégradation. Selon les résultats préliminaires de la Deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS2), 66,1% de la population régionale vivaient en dessous du seuil de la pauvreté en 2005/2006. Ce taux est passé à 48,9% en 2010/2011, contre 46,7% au niveau national (ANDS, 2017).

La pauvreté est bien une réalité dans cette région. Et, il est crucial de trouver des solutions endogènes aux problèmes de développement qui ont une influence directe sur les questions récurrentes de pauvreté, prioritaires dans la nouvelle vision du monde qu'est le développement durable.

Le concept de développement durable

Le concept de développement durable est le résultat d'un long processus de nombreuses recherches scientifiques en amont, mais aussi de différentes rencontres internationales. Le rapport Brundtland (1987) constitue une étape incontournable de la genèse du concept. Selon ce rapport, le développement durable est un ensemble de réflexions qui cherchent les moyens d'une croissance propre et harmonieuse. Le développement durable est alors à considérer comme une démarche visant l'amélioration continue

de la qualité de vie des citoyens par la prise en compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle du développement dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle (Rapport Brundtland, 1987).

Pour d'autres chercheurs le développement durable est un projet qui concerne l'ensemble des habitants de notre planète. Ce projet comprend trois éléments : une prise de conscience des répercussions de nos actions et des risques qu'elles impliquent, la formulation d'une vision de ce que nous souhaitons pour le futur de la société planétaire et les choix qui conduisent au but souhaité (Anctil et Diaz, 2016).

La définition Brundtland a posé les bases solides du concept qui concilie l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique en établissant une sorte de cercle vertueux entre ces trois piliers du développement durable. Concrètement, elle se traduit par une démarche méthodologique qui nécessite la mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs compétents et concernés (Augier, 2012).

Cette gouvernance du développement durable est une démarche de concertation et de prise de décision, qui implique de façon responsable les acteurs ou les populations concernées par les politiques de développement durable et leurs plans d'action. L'objectif de la gouvernance est d'aboutir à des décisions acceptables par la majorité, dans la mesure du possible, et qui vont dans le sens du bien commun (Brodhag, Breuil, Gondran et Ossama, 2004).

Pour être effectif et dépasser son statut de slogan, chaque pays doit adapter le développement durable à son contexte afin de la traduire dans un cadre concret avec comme défis leur mise en œuvre dans les 193 pays membre de l'ONU (ONU, 2015).

L'épineuse question de la mise en œuvre des ODD au Sénégal

La mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable détaille l'état d'avancement et les perspectives à développer pour la mise en œuvre des 17 ODD. Le Sénégal, à l'instar des autres pays, s'est engagé à aligner ces objectifs de développement durable et leurs cibles dans sa politique nationale après l'adoption, au mois de septembre 2015 d'un nouvel agenda mondial pour un développement durable (IPAR, 2016). En effet, même si tous les OMD ne sont pas atteints, dans ce pays les résultats sont visibles dans les domaines de l'éducation de base, de l'égalité des sexes et de la mortalité maternelle et infanto-juvénile. De 2000 à 2009, le Taux Brut d'Admission global au Primaire (TBA) a considérablement augmenté en passant de 85,1% à 117,5%, en 2007. A la sortie des élections législatives de 2007, 22% des sièges étaient occupés par les femmes, contre 19,2% en 2001. Dans le cadre de la santé, différents programmes ont permis de porter le niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans, de 131,4 décès pour mille naissances vivantes en 1992 à 121 décès pour mille en 2005 (Rapport OMD, 2010). Cependant, le chantier de la mise en œuvre des ODD est un des défis qui requiert une mobilisation des ressources nationales : la société civile, les organismes non gouvernementaux, l'État, les institutions de recherche, les Universités en particulier.

Les programmes de développement et les ODD au Sénégal

Avec l'élaboration du nouvel agenda mondial pour un développement durable adopté depuis 2015, chaque pays est invité à définir son approche allant dans le sens d'aligner et d'intégrer les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles dans sa politique nationale. Au Sénégal, depuis 2000, le pays cherche à assurer les conditions d'une croissance soutenue et durable, à réduire significativement la pauvreté et à atteindre les objectifs de développement à travers différents instruments de planification (SNDES, 2012).

Au niveau national, le Sénégal a commencé à élaborer sa stratégie nationale de mise en œuvre des ODD, laquelle n'a pas encore été adoptée par les autorités compétentes (Lanmafankpotin, 2017). L'élaboration de cette stratégie s'inscrit comme une suite logique aux ateliers de concertations régionales sur les ODD spécifiques pour le Sénégal qui se sont déroulés en amont de l'adoption des ODD en 2015 (Hassani et al. 2015). Les mécanismes de mise en œuvre qui découleront de la stratégie nationale ne pas sont effectives dans la mesure où depuis Janvier 2014, toute la politique nationale du pays s'articule autour du Plan Sénégal Émergent (PSE).

Le PSE (2014) mis en œuvre par le gouvernement sénégalais, devrait permettre d'atteindre des objectifs de croissance forte et inclusive, d'éradiquer la pauvreté et de parvenir à un développement humain durable à l'horizon 2030. Conçu avant les ODD, le PSE a l'avantage d'être en phase avec les ODD à travers ces axes : transformation structurelle et croissance (ODD1, ODD2, ODD7, ODD8 et ODD9), capital humain et protection sociale (ODD3, ODD4, ODD5, ODD6, ODD11, ODD12, ODD13, ODD14 et ODD15), bonne gouvernance, décentralisation, paix et sécurité (ODD10, ODD16, ODD17) (Dia, 2017). Il constitue à ce jour le seul référentiel des politiques économiques et social du pays (DGPPE, 2017). Cependant, malgré l'arrimage des ODD au PSE qui permet d'œuvrer pour une seule politique nationale de développement, la stratégie nationale de mise en œuvre des ODD tarde à être clarifiée du point de vue des structures gouvernementales et organisationnelles devant porter de façon efficace et efficiente ce défis de mise en œuvre des ODD.

Les différents programmes de développement économique et social du Sénégal laissent présager un discours peu cohérent sur le développement durable. Qui plus est, il manque une plateforme de dialogue, d'échanges et de partage des connaissances et d'expertise sur la mise en œuvre des ODD, ce qui rend l'atteinte de ces derniers plus complexe. Toutefois, l'implication d'autres acteurs tels que les entreprises privées, les ONG, les associations de développement et les Universités pourrait impulser cette mise en œuvre notamment en périphéries.

La mise en œuvre des ODD : la part belle de l'Université

Depuis son adoption, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (PDDH-2030) n'a pas été déployé au niveau local dans les régions et les départements du Sénégal. Bien que les consultations régionales aient permis de regrouper quelques représentants de chacune des régions en 2015, le PDDH-2030, demeure méconnu de la plupart des acteurs locaux (Forget et Houle, 2017).

Pourtant, une intervention au niveau local a plus de chance d'être efficace qu'au niveau global dans la mesure où les responsabilités sont plus faciles à établir, les actions plus commodes à contrôler, les transversalités plus aisées à organiser (Zuindeau, 2010).

Dans le département de Bambey, en marge de l'étude sur la priorisation des cibles des ODD pour la région de Diourbel réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université Laval (2017), la problématique internationale des ODD n'est pas bien connue encore moins ses enjeux au niveau local et communautaire. La vulgarisation et l'appropriation de ce programme ambitieux de développement durable nécessitent la collaboration de multiples acteurs dont les Universités qui doivent favoriser le transfert de connaissance vers la société et impulser le développement durable.

Implantée dans un milieu caractérisé par une pauvreté accentuée et un environnement en détérioration continue, l'UADB a alors entre autres vocations de contribuer pleinement au développement économique, social et environnemental du pays en général et en particulier de sa région d'implantation, Diourbel.

Face à ces prérogatives, la question fondamentale est la suivante :

Comment l'UADB peut-elle contribuer à la mise en œuvre des ODD pour impulser le développement au Sénégal en général, dans sa région d'implantation en particulier ?

Trouver réponses à cette question nous mène de prime abord vers une approche méthodologique propre à aborder la problématique des ODD à Bambey de façon rigoureuse.

Approche méthodologique

L'approche intégrée, ou "*mainstreaming*" a été formalisée au niveau mondial, lors de la conférence de l'ONU pour les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995. Le principe de l'approche intégrée consiste à ne plus limiter les efforts avec un champ particulier à la mise en œuvre de mesures spécifiques en faveur d'une seule cible, mais d'impliquer de manière systématique l'ensemble des acteurs concernés. Il s'agit de veiller de façon active et explicite à l'interaction et à ses effets possibles sur les situations des acteurs. C'est un nouveau questionnement systémique qui aide à repérer de façon endogène et diachronique les situations-problèmes déjà en place et poser les bases solides d'une issue sous forme de projets-solutions locaux (Action positive, 2004).

La démarche intégrée des Objectifs de Développement Durable² est un outil d'analyse et de recherche élaboré par l'Institut Hydro-Québec en Environnement, Développement et Société de l'université Laval. Tel que mentionné plus haut, elle consiste en une démarche simple, participative et accessible permettant de mieux faire atterrir les ODD, facilite leur appropriation et leur mise en œuvre. Utilisée pour la première fois à l'Université Laval au cours de l'année universitaire 2016-2017, cette démarche est articulée autour de trois séquences (la phase de diagnostic, de mobilisation des connaissances et celle d'idéation, de création de projets concrets).

L'UADB est une jeune Université publique sénégalaise qui façonne progressivement la culture du développement durable et se positionne parmi les premiers interlocuteurs de cette discipline transversale. Cet environnement scientifiquement vierge et en construction sied à une appropriation de la démarche intégrée de l'EDS dans la mise en œuvre des ODD à Bambey.

Cadre général de l'étude

Le département de Bambey est classé parmi les endroits les plus pauvres du Sénégal. Le chef-lieu de la dite commune (Bambey) a fait l'objet de notre expérience de la mise en œuvre des ODD au Sénégal. Située sur la route nationale 3 à 125 km de la capitale Dakar, Bambey abrite 20% de la population de la région soit 299 491 habitants avec une densité de 222 habitants au kilomètre carré. Différentes ethnies vivent dans cette localité et les activités économiques sont principalement caractérisées par l'agriculture, l'élevage et le commerce (ANDS, 2017). Ces caractéristiques géographiques, sociales et économiques accentuent la nécessité d'investir ce terrain dans une vision participative en essayant d'apporter des solutions aux problèmes de développement local.

Préalables de l'enquête de terrain

Le choix de la méthode qualitative suggère des techniques qualitatives d'investigation propres à recenser des informations fiables sur le terrain. Toute recherche scientifique exige des préalables méthodologiques en vue de traduire des réalités propres à un milieu où se posent des problématiques bien précises. En développement durable, la dimension du local comme lieu d'innovation et d'expérimentation est importante à fortiori dans un département comme Bambey où les maux de la pauvreté se font ressentir au quotidien (Mbengue, 2013).

2 La démarche proposée par l'Institut Hydro-Québec EDS consiste à reconnaître que les trois composantes de notre appellation, société, développement et environnement, représentent les variables d'une équation définissant un système cyclique et fermé nécessairement interdisciplinaire basé sur les limites environnementales. Ce cycle vertueux est la condition d'une culture régénératrice de l'environnement.

Objectifs des ateliers

Objectif général

De manière générale, le but visé était d'amener les participants à comprendre et à s'approprier les ODD.

Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agissait de :

1. Diagnostiquer des problèmes relevant des dimensions économique, environnementale et sociale ;
2. Mobiliser des connaissances dans le domaine du Dd ;
3. Transférer des réalisations, des connaissances et compétences de l'UADB vers d'autres acteurs de la communauté.

L'atteinte de ces objectifs a nécessité l'élaboration d'une grille de questions contenant les éléments principaux d'un mode d'approche intégré, comme les objectifs poursuivis, les modes d'intervention ou les résultats obtenus. Ces questions sont propres à stimuler la réflexion interactive, le consensus sur les situations-problèmes, à partager des connaissances dans le domaine du développement durable, à trouver en chorus des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux priorités.

Le choix des participants

La faiblesse de nos moyens et le manque de temps nous ont persuadés de travailler sur des échantillons réduits. L'échantillonnage choisi au cours de cette recherche est de type raisonné axé principalement sur la diversité des profils socio-professionnels et la disponibilité des participants. Deux groupes ont été constitués pour spécifier les problèmes relatifs à chaque milieu (universitaire et communautaire). Le premier atelier réalisé est composé de différents membres issus du milieu universitaire. Ce groupe UADB avec ses aspérités et accointances a été réduit de façon hétérogène selon les catégories sociales et professionnelles mais également selon les services d'appartenance.

Le groupage UADB a donné un effectif total de 36 participants. Pour des besoins d'efficacité, il a été scindé en 6 groupes équilibrés de 6 participants, chaque service de l'Université étant bien représenté par un participant. La spécificité de cet atelier réside sur son caractère hétérogène dans la mesure où les étudiants, les femmes de ménage et les agents du service de sécurité ont eu la possibilité de participer avec les cenacles de l'UADB au diagnostic et à l'analyse des problèmes sociaux, économiques et

environnementaux de leur cadre de travail ou de vie.

Le second groupe de la recherche a porté sur les acteurs communautaires. En effet, l'approche participative, l'appropriation des ODD et le transfert de connaissances incitent à travailler avec les organismes communautaires et les élus locaux de la commune de Bambey.

L'atelier communautaire a concerné au total 48 participants volontaires répartis en 6 groupes de 8. C'est à partir du répertoire des élus locaux, des associations communautaires disponibles à la mairie de Bambey que nous avons tiré en fonction des profils sociaux des personnes devant faire partie des groupes de discussion. Un système de rappel a permis de confirmer la participation des acteurs choisis et d'éviter les oublis de la date ou du lieu choisis.

Pour des raisons logistiques et de confort, ces deux activités ont eu lieu à la salle polyvalente de l'UADB respectivement le 13 et le 20 juillet 2017.

Le déroulement des ateliers

Le premier exercice consistait à :

- Faire un diagnostic et ressortir des problèmes sociaux, économiques et environnementaux.
- Trouver consensus sur ce qui est fait ou semble être fait.
- Retenir les points n'ayant pas encore eu de vraies solutions. Et, parmi ces problèmes choisir les plus importants.
- Retenir à travers un jeu de mots, un seul vocable pour chaque problématique et écrire chaque mot sur une feuille séparée.
- Après réception du lot des 17 ODD, placer les quatre feuilles-problèmes sur la table et insérer un à un chaque ODD en le rapprochant des problèmes les plus concernés.
- Pour chaque lien, écrire sur post-it et coller sur l'ODD concerné les éléments de réponse qui justifient la présence de ce problème dans cet ODD. Déplacer les cartons-ODD ou les feuilles-problèmes au besoin et indiquer les liens supplémentaires à l'aide d'une corde. Le tout se fait par consensus du groupe.

La fin de cet exercice est marquée par une plénière au cours de laquelle le rapporteur de chaque groupe présente les faits saillants de l'exercice. Nous avons écrit par la suite au tableau la liste exhaustive des problèmes identifiés par tous les groupes et guidé l'assistance à regrouper les problèmes semblables pour arriver à une liste de 6 à 12 problèmes au maximum sur lesquels portent le second exercice.

Le deuxième exercice

Il s'est déroulé dans l'après-midi. Les mêmes groupes ont été maintenus. Après une séance de partage, et de diffusion de connaissances d'expériences acquises dans le domaine du développement durable, le second atelier visait alors à :

- Choisir (pour chaque groupe) un problème parmi la liste réduite des problèmes, l'écrire sur un carton rond et le placer au centre de la roue (schéma EDS comme cadre d'analyse).
- Faire un brainstorming de solutions à partir de la commune ou de l'Université.
- Noter chaque solution sur un post-it et le coller sur le ou les ODD concernés.
- Signaler les liens existants entre ODD/solution ou d'autres éléments de la roue à l'aide de la corde (liens positifs corde en vert, les antagonismes en rouge).
- Formuler un projet de développement durable réalisable au campus et remplir la grille (quoi, qui et comment).

La session des plénières a clôturé les activités riches en échanges, en interactions, en partage, en consensus et en priorisation. Des informations ont été collectées avec l'appui de trois étudiants qui ont pris des notes, des images et des vidéos utiles à l'analyse. Cependant, même si la méthodologie d'investigation privilégiée est d'une réelle portée heuristique, elle n'en comporte pas moins quelques difficultés et des limites.

Ce travail de recherche ne prétend pas aborder dans une vision panoramique l'appropriation et la mise en œuvre des ODD dans la commune de Bambey. Cependant, elle pose les bases du diagnostic social économique et environnemental du contexte local, de l'interdépendance entre les trois piliers du développement durable, de la prise de conscience des enjeux du développement durable de la diffusion et du partage des connaissances de l'Université vers la communauté et entre membre de la localité de Bambey. Ces prérequis seront mis en exergue dans la partie d'analyse des données issues des deux ateliers organisés à Bambey en juillet 2017.

Les ODD en action à Bambey : analyse des ateliers UADB et communautaire

La mise en œuvre des objectifs de développement durable lancés par l'ONU requiert une part grandissante de la dimension cognitive. C'est à travers la connaissance de ces objectifs qu'il est possible d'assurer leur appropriation utile à la diffusion de ces ODD et de leurs enjeux. Qui plus est, ces prérequis aident à la prise de bonnes décisions et au renseignement des différents indicateurs en périphérie.

A Bambey, la première expérience de terrain sur les ODD a été l'œuvre d'une équipe de recherche de l'Université Laval en partenariat avec l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB). Leurs travaux étaient axés sur les cibles à travers la Grille de

priorisation des cibles des objectifs de développement durable à l'échelle locale (Forget et Houle 2017). Notre recherche a comme point d'ancrage les ODD mis en situation à l'Université et dans la communauté de Bambeey.

Atelier 1 : la communauté universitaire UADB

Créé en janvier 2007, le Collège Universitaire Régional (CUR) de Bambeey est transformé en Université en 2009. Située à environ 1,5 km de Bambeey à l'entrée de la même localité, l'UADB est une Université publique sénégalaise avec seulement 10 ans d'existence.

Cet établissement d'enseignement supérieur propose plusieurs formations à vocation scientifique, mais elle marque son ancrage dans le développement durable avec la création du premier département de ce type de formation transdisciplinaire au Sénégal et dans la sous-région ouest africaine axée sur les 3 piliers fondamentaux du développement durable que sont : l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale.

Établie en milieu rural, l'UADB cherche à se frayer du chemin et arrive tant bien que mal à relever les défis pédagogiques qui lui sont assignés. Qu'en est-il des défis sociaux, économiques et environnementaux dans l'espace universitaire ? L'atelier à l'UADB qui fut un diagnostic exhaustif du cadre de travail et de vie de ses occupants en permanence (des étudiants) ou par intermittence (le personnel enseignants ou administratifs) aidera à mieux trouver réponse à cette interrogation.

Le Diagnostic social, économique et environnemental de l'UADB

Cette première étape de l'atelier universitaire est un travail d'observation, d'introspection et de prospection rendu facile par la connaissance de tous les participants du milieu d'analyse.

Selon les résultats fournis, la santé est un problème récurrent dans l'espace universitaire. Selon Nd.F, porte-parole du groupe 2 « *le service médical a un problème d'approvisionnement en médicament, il peut y avoir des ruptures des mois et des mois, et l'absence d'ambulance est à signaler* ». Le manque d'infrastructures, accentué par l'absence d'un service sanitaire de qualité atténue la prise en charge sanitaire des étudiants. La politique de Couverture Maladie Universelle (CMU) préconisée par le Plan Sénégal Émergent (PSE) dans son axe stratégique 2 dénommé capital humain et protection sociale pourrait compléter la prise en charge effective de la santé des occupants de l'UADB. Ceci est un préalable à leur réussite universitaire et sociale.

Cette situation-Problème est d'abord associée aux ODD 3, (Bonne santé et bien-être), ODD 2 (Faim Zéro), ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 4 (Éducation de qualité) et ODD 5 (Égalité entre les sexes). L'accès à une nourriture de qualité, la réduction de

la pauvreté et l'accès de tous aux services sociaux de base peuvent garantir la satisfaction des besoins de santé selon les participants à ce panel.

Les déplacements au sein de l'espace universitaire, entre les différents campus, entre l'UADB et les autres artères de la ville de Bambey sont pointés par l'analyse comme une situation problématique. La mobilité fluide et accessible est un gain de temps, une économie d'énergie capitalisable. Mais, les participants de l'atelier signalent qu'elle ne sera acquise qu'avec l'amélioration des moyens de transport, la multiplication de navettes entre les différents sites de l'UADB et la création d'un réseau de mobilité universitaire. Cette dernière peut valoriser, rassembler et fortifier les ressources et moyens disponibles, développer des modes de déplacement efficaces, responsables et durables.

Les ODD 11 (Villes et communautés durables) et ODD 3 (Santé et bien-être) sont directement agrégés par les panélistes sur la mobilité. En effet, les villes et les communautés durables ont une influence sur la santé; les infrastructures de transports, les modes et modalités de transport renforcent le bien-être des individus qui aspirent à de meilleures conditions de mobilité dans l'espace universitaire, entre les différents sites de l'UADB, dans la commune de Bambey mais également entre les campus et les grandes villes telles Dakar, Thiès, St-Louis, etc.

La question de l'habitat simplifiée dans un langage commun au logement n'est pas gérée directement par l'UADB. Le Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) assure le service de l'hébergement, de la restauration et se charge d'orienter l'étudiant dans ses démarches afin qu'il puisse bénéficier de ses services. A l'UADB, comme partout ailleurs dans les autres Universités publiques sénégalaises, l'hébergement des étudiants fonctionne au ralenti. La demande augmente de façon exponentielle alors que les places disponibles ne suivent guère les tendances actuelles. En à croire M.N représentant du groupe 4 « *les chambres prévues pour 2 étudiants en accueillent finalement 8 à 10* ». Ce calvaire avec comme corolaire la promiscuité dégrade les conditions de vie et d'études des apprenants dans cette jeune Université. L'ODD 11 (villes et communautés durables) est directement lié au logement; l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) est rapproché du problème parce que la promiscuité peut engendrer la prolifération de certaines pathologies.

L'alimentation est selon les participants au groupe de travail, un ODD à améliorer dans l'espace universitaire. Même si le service de la restauration est assuré régulièrement par le COUD, les prestations sont de qualité moindre dans la mesure où les repas ne sont pas bien équilibrés selon les informations rapportées lors de l'atelier. Cet ODD interagit avec l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 4 (Éducation de qualité). Sans une alimentation riche, saine et équilibrée, il est difficile d'atteindre les objectifs de réussite au niveau supérieur qui exige des capacités tangibles de concentration et d'aptitude physique et psychologique.

L'assainissement est, dans la phase de diagnostic, le point d'ancrage de plusieurs intervenants. « *À l'Université il y a une mauvaise gestion des ordures, il y a des poubelles*

mais les étudiants peuvent se trouver à deux mètres et lancer les ordures, juste à côté dans la nature ce qui peut causer des maladies contagieuses comme la diarrhée, la tuberculose et le paludisme » affirme NG, N. porte-parole du groupe 4. L'institution à travers son service d'entretien structure le nettoyage quotidien des cadres de vie et de travaux des occupants. Le recrutement de femmes de ménage en temps partiels et d'autres prestataires en temps plein, la présence visible de poubelles dans tous les lieux de l'UADB devraient permettre de vivre dans un cadre sain et propre. La mauvaise gestion des ordures relève alors de la simple volonté de chacun de faire le bon geste, celui de jeter correctement ses ordures dans les lieux prévus à cet effet. La propreté est alors une question d'état d'esprit et d'une bonne éducation aux principes de base de l'hygiène et de l'environnement. Ce dernier est victime du système défectueux de gestions des déchets. Les brûler au sein de l'espace universitaire ne fait qu'empirer la situation qui peut avoir des répercussions sur le changement climatique. A ce niveau d'analyse, le renforcement du partenariat avec la maire de Bambey pour le ramassage des ordures est inéluctable, parce que s'il est bien de ramasser les ordures, c'est encore mieux de savoir quoi en faire et d'en diminuer la production en amont. Les déchets ne sont pas des ordures mais de *l'or dur* si les structures s'en occupent convenablement avec des systèmes de tri et recyclage probants.

L'ODD 6 (Eau propre et assainissement) correspond directement à cette problématique de l'assainissement est interconnecté à l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et par extension à l'ODD 4 (Éducation de Qualité). L'influence des conditions d'hygiène et d'assainissement sur le niveau de santé ainsi que sur les performances de réussite des étudiants est déterminante. Nul besoin d'élargir le spectre des exemples pour expliquer l'impact de l'ODD 6 dans un campus qui se veut durable. En effet, de l'atteinte des prérequis de cet objectif dépendront ceux des autres objectifs de santé et d'éducation supérieure. Autrement dit, en faisant l'effort structurel et interpersonnel d'élaborer un cadre de vie sain et propre avec un environnement paisible, l'UADB commence à poser les jalons d'un campus durable, respectueux du milieu de vie et de travail de ses occupants, de leur bien-être physique et psychologique, de leur environnement. Ce dernier est en période hivernale, le chantre des inondations sources de plusieurs maladies transmissibles.

Il ressort du premier constat que l'UADB a un vaste chantier dans l'atteinte des ODD. À travers le travail de l'atelier universitaire tous les ODD ont été mis en situation. Et, l'Université, établissement public, se doit d'améliorer les conditions de vie et de travail pour un meilleur service de qualité des travailleurs, et pour de meilleures conditions de vie et de performance des étudiants.

Les situations-problèmes prioritaires à l'UADB

Le grand groupe de l'atelier UADB a procédé à la priorisation des situations-problèmes relevés dans la phase de diagnostic social, économique et environnemental. Ne pouvant pas travailler sur toutes les difficultés, même si tout est prioritaire, il faut prioriser les priorités dans un jeu d'échanges et de consensus. Les problèmes ou ODD-prioritaires sur lesquels les acteurs ont trouvé un large consensus sont : le transport (ODD 11), la santé (ODD 3), l'assainissement (ODD 6), l'alimentation (ODD 2), le logement (ODD 11) et le revenu (ODD 8). Ce travail met en situation les ODD pour lesquels l'UADB et ses différents acteurs doivent se mobiliser pour l'ériger en campus durable et cela passera nécessairement par l'élaboration de solutions internes qui polarisent l'ensemble des forces vives de l'espace universitaire.

En guise d'exemple, nous pouvons citer le projet micro-jardinage élaboré pour une alimentation de qualité au sein campus. Les ODD 2 (faim Zéro), l'ODD 3 (Bonne santé et Bien-être) ainsi que l'ODD 4 (Éducation de qualité), sont ciblés par ce projet. « *Une meilleure alimentation participe à la lutte contre la faim, renforce la qualité de la santé des occupants qui pourront étudier et travailler dans de bonnes conditions* », rappelle I.G porte-parole du groupe 5. Selon les concepteurs du projet, aucun ODD ne serait négativement touché et les acteurs pouvant le réaliser de façon aboutie sont les étudiants, le PER (personnels d'enseignement et de recherche), le PATS (personnel administratif technique et de services) et l'UADB. Celle-ci dispose déjà de ressources humaines et matérielles pouvant être mobilisées à l'atteinte des objectifs du projet. L'implication des acteurs et l'existence d'opportunités capitalisables sont des plus-values bénéfiques au « *projet micro-jardinage pour une alimentation de qualité* ».

L'expérience de l'Université Laval peut à plusieurs égards servir de modèle d'implantation d'un jardin universitaire ou communautaire pour renforcer les éléments nutritifs dans l'alimentation des étudiants. Produire au sein du campus et consommer les fruits et légumes récolter des jardins universitaires est l'une des garanties d'une consommation de qualité et diversifiée. A travers un système circulaire, il est possible de produire et de consommer à l'UADB avec l'installation d'un marché hebdomadaire UADB au cours duquel, les produits récoltés seront exposés aux membres étudiants, enseignants et autres personnels de l'Université Alioune Diop de Bambey.

La première partie de l'atelier menée au sein de l'UADB est le bilan exhaustif d'un diagnostic social, économique et environnemental de ce milieu. Elle indique les priorités et les orientations à suivre dans l'atteinte des Objectifs de développement de développement qui leurs sont associés (ODD 2, ODD 3, ODD 6, ODD 11 et ODD 8). La prise de conscience de la nécessité de changer les pratiques peu ou pas en phase avec l'esprit du développement durable est l'étape sur laquelle reposent les actions de développement à entreprendre. Ainsi, la réalisation du projet de micro-jardinage élaboré

par des participants de cet atelier, l'implication des acteurs sociaux, de l'Institution et de la commune de Bambeï qui pourrait par effet de ruissellement en profiter seraient un atout non négligeable pour hisser l'UADB aux normes de campus durable.

Atelier 2 : la société civile de Bambeï

Le second atelier a réuni les acteurs communautaires de la ville de Bambeï. Ils se devaient de faire ressortir les véritables problèmes de développement de la localité, de les interconnecter aux objectifs de développement durable, de les prioriser et d'élaborer *in fine* des projets et solutions pertinentes pouvant répondre concrètement aux difficultés des populations endogènes. Cette phase de diagnostic est l'occasion d'initier des processus de participation et de collaboration. C'est un instrument d'analyse, de connaissances, mais aussi de changement (Bantuelle et Dargent, 2000).

L'analyse du cadre communautaire

Les premiers résultats d'analyse du panel communautaire font surgir avec insistance les questions cruciales de scolarisation. En effet, la ville de Bambeï tirait son épingle du jeu en éducation, domaine dans lequel elle s'était toujours distinguée par sa bonne réputation et ses résultats encourageants, effets conjoints d'une implication sociale et d'une rigueur administrative exemplaire. Le terrain actuel est comparable à ce qui se passe partout ailleurs à l'intérieur du pays si ce n'est pire à Bambeï, en raison du caractère accentué de la pauvreté et du désengagement parental. La scolarisation des plus jeunes se dégrade progressivement ce qui interpelle à juste titre les acteurs communautaires qui l'érigent en situation-problème de premier ordre à inscrire sur le registre des maux de la commune.

Confinée dans l'ODD 4 (Éducation de qualité), la scolarisation a des accointances directes avec l'ODD 8 (Croissance économique et travail décent). L'éducation est attachée aux valeurs professionnelles et sociales de réussite. Selon M. L., « *une éducation de qualité facilite l'insertion* ». Les participants n'ont pas manqué de souligner que la scolarisation est un investissement public et familial et que son transfert aux communes sans ressources d'appoint ne fait que dégrader sa qualité.

Une liaison est également établie entre l'ODD 4 (Éducation de qualité) et l'ODD 1 (Pas de Pauvreté). Ces deux ODD interagissent de façon permanente. En effet, sans une bonne éducation il est difficile de sortir du cercle vicieux de la pauvreté et lorsqu'on manque de tout il est difficile, voire impossible, d'atteindre les objectifs d'éducation de qualité. De façon indirecte, cet ODD 4 influence significativement l'ODD 5 relatif à la réduction des inégalités de genre. Plus les femmes sont scolarisées, mieux elles sont socialement positionnées ce qui met davantage en exergue la dimension du droit à la parole, à l'accès à la terre et aux autres ressources de productivité.

Dans une société, les bons comportements de santé, l'éducation à la santé, la sensibilité à la prévention et l'accès à la santé sont des effets d'une bonne éducation. L'ODD 4 (Éducation de qualité) et l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) cheminent ensemble dans plusieurs des cas. Atteindre les objectifs d'éducation de qualité renforce la bonne santé et le bien-être des individus plus conscients de leur état de santé physique et mentale.

L'accès à l'électricité constitue un défi à relever au niveau de la région de Diourbel. Sur l'ensemble des ménages, seuls 50% utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La lampe rechargeable (24%) est la deuxième source d'éclairage. La bougie est utilisée par 13% des ménages, alors que l'énergie solaire ne concerne que 1,3% des ménages. L'électricité est principalement utilisée dans le département de Mbacké (59%) et Diourbel (43%). A Bambey, elle n'est que de 26% (RGPHAE, 2017). La dynamique des infrastructures fonctionne au ralenti à Bambey et elle est plus visible dans la densification du réseau d'électrification. Selon les acteurs communautaires est très faible au risque d'exposer les populations dans l'insécurité. Selon M. Nd, « *quand on parle d'insécurité, ici on fait référence à un manque d'éclairage public. La demande est plus forte que l'offre et la conséquence c'est qu'il fait sombre à Bambey et on y risque des vols de bétail, des agressions et des viols* ». Cette défaillance est imputable à la municipalité qui doit prendre en compte l'évolution de la population synonyme d'une hausse de la demande sociale. L'accès à l'électricité et l'approvisionnement fiable en énergie sont des éléments clés qui soutiennent le développement économique local et, qui contribuent à réduire la pauvreté (Contreras, 2006). L'utilisation de l'énergie solaire pourrait faciliter l'équilibre entre l'éclairage public et la demande dans les foyers de la commune.

Cette problématique est inscrite dans l'ODD 7 (Energie propre et d'un coût abordable) connecté à l'ODD 16 (Paix, justice et Institutions efficaces). L'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) lui est indirectement associé dans la mesure où l'insécurité énergétique affecte le bien-être des populations locales.

En convergence avec les participants de la communauté universitaire, les participants de la commune de Bambey ont aussi identifié l'épineuse question de l'assainissement qui regroupe dans le contexte local la gestion des ordures, les inondations hivernales... « *Là où j'habite, les femmes vendeuses de poissons quittent le centre-ville pour venir déverser leurs ordures juste à côté des rails qui font face à nous. A chaque fois qu'il est 18h on reçoit une odeur nauséabonde et cela dégrade l'environnement* » s'est plaint A.F. D. A Bambey, les habitants et les autorités sont quasi impuissants face à la gestion efficace des ordures faute de moyens appropriés. Des efforts sont consentis de part et d'autre mais restent timides comparés à la largesse du problème. Brûler les déchets, les ensevelir ou l'improvisation de dépotoirs sauvages ne vont qu'accentuer la dégradation de l'environnement et la prolifération de certaines maladies contagieuses. En période hivernale, les expositions sont plus grandes et la situation plus dramatique à cause des inondations. Le système de canalisation étant salvateur mais inefficace, la propreté de la ville est menacée en saison pluviale. De l'avis des participants « *ville propre rime avec un bon réseau d'assainissement*

bien entretenu avec un système de traitement des ordures et des eaux usées ».

L'ODD 6 (Eau propre et assainissement) est choisi comme ODD correspondant aux questions relatives aux ordures et aux inondations dans la commune de Bambeï et il détermine l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 11 (Villes et communautés durables). Dans un cadre de vie malsain, la santé et le bien-être ne peuvent être que de piètre qualité. L'exposition aux maladies et la contamination se développent dans un tel environnement. L'ODD 16 (Paix justice et Institutions efficaces) est très central dans l'analyse de ces questions. À travers les compétences qui lui sont transférées, le législateur se doit de garantir aux populations un espace propre et agréable à vivre, un des atouts précieux à leur productivité.

Dans Bambeï et ses environs, l'agriculture est la principale source de revenus. Bambeï est une région à dominante agricole. Plus de 89% des ménages en milieu rural et 11% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être seulement salariés (RHPGAE, 2017). Jadis encadrée par le CNRA³, l'ENCR⁴ devenue ISFAR⁵, et d'autres structures agricoles, l'agriculture dans cette localité est aujourd'hui un secteur en difficulté, faute de moyens et de ressources efficaces. Les changements climatiques diminuent les rendements agricoles. En 2013/2014, la région de Diourbel a enregistré une production céréalière de 64 949 tonnes contre 92 558 tonnes en 2012/2013, soit une baisse de 29,8% directement imputable au mil et au Sorgho (RGPHAE, 2017).

Les récoltes destinées à la commercialisation ne trouvent pas toujours preneurs faute d'une réglementation inappropriée aux attentes des acheteurs et des agriculteurs. Ces derniers qui peinent à évacuer leurs récoltes abandonnent progressivement le travail de la terre ou se rebiffent sur l'exode rural qui ne fait que déplacer la pauvreté du milieu rural vers le milieu urbain avec la création de bidonvilles, de villages bis, vivant dans une certaine promiscuité.

Les acteurs communautaires présents à cet atelier font le maillage de cette problématique agricole avec l'ODD 12 (Consommation et production responsable). Selon eux, l'une des solutions des producteurs réside dans un système selon lequel ils produisent ce qu'ils consomment. L'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 2 (Faim zéro) sont largement tributaires de la production agricole. Celle-ci est dépendante de l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) qui amenuisent la quantité et la qualité des récoltes conséquence directe de la perte de confiance à la terre, laquelle situation ne fait qu'affaiblir le taux d'insertion des jeunes.

L'emploi est la pierre d'achoppement des acteurs politiques et sociaux du Sénégal de manière générale dans les endroits pauvres en particulier. Le manque d'industries et autres infrastructures, l'inadaptation des formations aux besoins du marché national

3 Centre National de Recherche Agronomique de Bambeï

4 École Nationale des cadres Ruraux de Bambeï

5 Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale de Bambeï

de l'emploi, la dévalorisation sociale du métier d'agriculteur rendent plus complexe l'insertion professionnelle de plusieurs jeunes. Si l'emploi est lié et dépend d'une bonne éducation, celle-ci n'assure pas systématiquement l'insertion, la demande étant plus forte que l'offre de travail. L'exutoire de beaucoup de jeunes reste l'informel qui n'est ni constant ni fructifiant à tous les coups. « *Quand il y a innovation d'industries et d'infrastructures, le problème de l'emploi peut être résolu, mais Bambey manque de tout* », avance A, F, D. déjà cité.

L'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) est associé à la problématique de l'emploi. L'ODD 4 (Éducation de qualité) protège théoriquement du sous-emploi, du chômage et par extension de la pauvreté qui s'accélère avec le manque de revenu. Le travail décent constitue alors un ODD incontournable dans le développement durable de cette localité secouée par la pauvreté et cela depuis plusieurs décennies.

Le département de Bambey se trouve être l'un des plus pauvres du Sénégal. La majorité de sa population travaille dans le secteur agricole (NDIONE, 2007). La pauvreté dans la commune de Bambey est la plaque tournante du développement durable dans cette ville. Elle touche à tous les autres ODD, tous les autres ODD l'affectent et elle est au cœur du Dd. L'atteinte des autres ODD permet de réduire la pauvreté de même que sa réduction significative à Bambey est la base de l'atteinte des autres ODD. La pauvreté est donc interconnectée aux ODD qui ont tous un lien direct ou indirect avec elle. Et, la meilleure façon de lutter contre les inégalités est de les réduire en éliminant la pauvreté. D'autres mesures telles que le système social d'entraide et celles relatives à la protection sociale des familles les plus démunies (bourse familiale versée par l'État du Sénégal aux familles les plus vulnérables), ainsi que l'accès au travail réduisent les inégalités et par extrapolation la pauvreté. *In fine*, tous les ODD impliquent la pauvreté ce qui pose la question à savoir s'il faut commencer par l'ODD relative à la pauvreté ou par les autres ODD ?

Le diagnostic social, économique et environnemental de la commune de Bambey fait ressortir des problématiques bien connues dans cet endroit marqué par la pauvreté, les problèmes d'éducation, le manque d'infrastructures de tout genre, les difficultés des paysans dans la commercialisation des produits agricoles et le chômage des jeunes, etc. Néanmoins, l'assainissement reste la préoccupation centrale. Revenu à plusieurs niveaux de réflexion, pour la quasi-totalité des groupes de travail, il constitue une question sur laquelle il faut se pencher prioritairement sans éluder la dégradation de l'environnement, les inégalités et l'insécurité. L'analyse plus fine faite par les groupes de travail lors de cet atelier a mis le focus sur des situations-problèmes ou ODD prioritaires dans Bambey et environs.

Dans les communautés vivement secouées par la pauvreté et la vulnérabilité, tout est prioritaire et urgent.

Selon les acteurs communautaires, ces difficultés à qui il faudra dans l'urgence trouver de vraies solutions sont l'assainissement ODD 6 (Eau propre et assainissement), des problèmes d'éducation ODD 4 (*Éducation de qualité*), de la pauvreté ODD 1 (Pas de pauvreté), des infrastructures ODD 11 (Villes et communautés durables), de l'emploi ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et de l'insécurité qui correspondent

à l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable). La priorisation de l'atelier communautaire s'oriente vers les ODD sociaux et économiques. Est-ce à dire que les acteurs communautaires méconnaissent l'influence de la dimension environnementale dans les nouvelles approches du développement? Nous répondons par la négative dans la mesure où, dans cette localité très pauvre, la population est très jeune, autrement dit, la demande sociale est très forte. Cette pauvreté et cette vulnérabilité continuent de faire des effets malgré la présence de certains programmes d'appui au développement communautaire. Ce contexte défavorable accentue les besoins d'accès aux services sociaux de base à travers la dynamique économique.

Ces ODD priorités parmi les 17 autres ont fait l'objet d'esquisse de projet qui selon les participants peuvent constituer les prémices d'une phase de recherche transversale de solutions endogènes aux problèmes de la commune de Bambey. Ces projets peuvent faire office de laboratoire vivant polarisant beaucoup d'acteurs locaux et universitaires qui, dans leur prérogative de service à la communauté, peuvent ériger le "terrain Bambey" comme cadre de leur recherche-action. Le projet dénommé : *Zéro déchet à Bambey* élaboré par un groupe de travail de cet atelier est un point d'ancrage pouvant polariser plusieurs acteurs et ressources. Il sera destiné à lutter de façon plus efficace et efficiente à la collecte des ordures et l'évacuation des eaux usées et stagnantes dans la commune de Bambey.

Deux ateliers, quels ODD en commun ?

Les données collectées en réunissant lors de chaque atelier tous les groupes de travail en plénière, laissent présager des situations-problèmes ou ODD partagés entre l'UADB et la commune de Bambey. En effet, atelier UADB a fait ressortir des problématiques telles que : alimentation ODD 2 (Zéro faim), revenu ODD 8 (Travail décent et croissance économique), transport ODD 11 (Villes et communautés durables), assainissement ODD 6 (Eau propre et assainissement), logement ODD 11 (Villes et communautés durables) et santé ODD 3 (santé et bien-être) alors que l'atelier communautaire a mis l'accent sur : pauvreté ODD 1 (Pas de pauvreté), insécurité ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), emploi ODD 8 (travail décent et croissance économique), infrastructures ODD 11 (Villes et communautés durables), éducation ODD 4 (Éducation de qualité) et assainissement ODD 6 (Eau propre et assainissement).

Dans une vision holistique, ces situations-problèmes rapportés aux ODD, démontrent qu'à Bambey, quel que soit l'atelier les ODD prioritaires sont : ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 4 (Éducation de qualité), ODD 6 (Eau propre et assainissement), ODD 3 (Bonne santé et bien-être), ODD 8 (Travail décent et croissance économique), ODD 11 (Villes et communautés durables).

Ce point de connexion entre les deux ateliers met en exergue les ODD selon lesquels et la communauté et l'UADB doivent collaborer, pour répondre concrètement à la demande sociale en perpétuelle croissance et pour s'orienter vers les objectifs d'un campus durable. De cette association peut surgir des équipes de recherche pluridisciplinaires et des laboratoires vivants regroupant des universitaires, des étudiants en développement durable par exemple, des acteurs communautaires, des élus locaux et autres acteurs de la cité.

Conclusion

Le département de Bambeï figure parmi les endroits les plus exposés à la pauvreté qui secoue plus de la moitié de la population sénégalaise soit 56,5 %, selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2015). Cette léthargie économique et sociale est le goulot d'étranglement de la communauté qui bénéficient des politiques de protection sociales (Couverture Maladie Universelle, Bourses familiales) de l'appui des Organisations non gouvernementales et autres programmes de développement communautaire.

À l'Université Alioune Diop de Bambeï, le programme de développement durable est un chantier vaste et multi-localisé dans lesquels des acteurs professionnels, communautaires et universitaires, en perpétuelle interaction lui cherchent de meilleurs contenus. La nouveauté de la formation dans cette jeune Université semi- rurale accentue les défis dans la vulgarisation du développement durable dans la communauté universitaire et locale. Son intégration dans une vision interdisciplinaire constitue un autre défi de taille pour mettre en synergie d'autres intervenants externes à l'Unité de Formation et de Recherche en Santé et Développement Durable (Mbengue et Diop, 2017).

Lors des concertations régionales conduites par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, les principaux ODD classés comme très prioritaires dans la région de Diourbel sont : l'ODD 2 sur la faim, l'ODD 4 sur l'éducation de qualité, l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement, l'ODD 13 sur les changements climatiques, l'ODD 15 sur les écosystèmes terrestres, l'ODD 17 sur le partenariat mondial (Hassani, Dembele, Fofana, Demarquez, Tremblay, Dakono, 2015). Comparaison faite aux ODD mis en commun lors des deux ateliers, l'ODD 2 (Zéro faim) et l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) reviennent avec insistance, ce qui indique l'urgence d'agir à l'atteinte de ces ODD en prenant en compte les autres ODD et leurs interactions. Il faudra aussi traduire les ODD dans les planifications stratégiques.

Les Universités peuvent contribuer à la mise en œuvre des ODD à travers leurs fonctions de base d'éducation, de la recherche, d'exploitation et de leadership externe. Les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont explicitement reconnus dans un certain nombre d'ODD. Cependant, la contribution des Universités

est nécessaire pour atteindre tous les ODD. L'agenda des ODD couvre un large éventail de défis interconnectés sur le plan social, économique et environnemental, et les missions et les expertises uniques des Universités sont essentielles pour surmonter toutes ces difficultés. On peut soutenir que les ODD ne seront pas atteints sans ce secteur (Kestin, Belt, Ross, Thwaites, Denby et Hawkes, 2017). Les Universités du monde entier devraient être en mesure d'aider la société à trouver des solutions techniques pour atteindre ces objectifs (Sachs, 2015). L'UADB dans ses orientations d'action et les formations proposées aux jeunes sénégalais notamment en développement durable contribue à la mise en œuvre des ODD.

Cette mise en œuvre des ODD commence par leur connaissance et leurs enjeux dans un contexte local. La démarche intégrée des ODD élaborée par l'Institut Hydro-Québec en Environnement, Développement et Société est un outil scientifique qui peut participer à cette mise en œuvre des ODD dans des contextes différents de celui d'origine. À travers les deux ateliers organisés à Bambey, les participants ont pris conscience des enjeux des ODD dans leur terroir. Ces deux panels peuvent, d'une part, impulser la dynamique communautaire et universitaire vers de meilleures conditions de vies des habitants. D'autre part, ils ont abouti à l'élaboration de solutions aux problèmes sous forme de projets pouvant faire office de laboratoires vivants dans lesquels, des chercheurs, des élus locaux, des organismes communautaires et d'autres acteurs pourront interagir et panser les maux sociaux économiques et environnementaux de la commune de Bambey et ériger l'UADB au label de campus durable. Tels sont l'un des prérequis de la contribution de l'UADB à la mise en œuvre des ODD au Sénégal de manière générale dans la région de Diourbel en particulier.

Références bibliographiques

1. Amouzou, Essé, (2013). Partenaires en développement et réduction de la pauvreté en Afrique noire. Paris, L'Harmattan.
2. Anctil, François, Diaz Liliana, (2016). Développement durable, enjeux et perspectives, 2ème édition, PUL.
3. Auclair, René et Lampron, Christiane, (1987). Approche intégrée : une innovation dans la dispensation des services sociaux, École de service social de l'Université Laval, Volume 36, numéro 2-3.
4. Augier, Henry, (2012), Le développement peut-il être durable ? Pour le meilleur et pour le pire. Paris : Éditions Sang de la Terre.
5. Banque Africaine de développement, (2016). Rapport sur le développement en Afrique 2015, Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable.
6. Banque mondiale (BM), (1990). Rapport sur le développement dans le monde : La pauvreté. Washington.

7. Banque mondiale (BM), (1999). Rapport sur le développement dans le monde : Le développement au seuil du XXI^e siècle. Washington.
8. Banque mondiale (BM), (2000). Rapport sur le développement dans le monde : Combattre la pauvreté. Washington.
9. Bantuelle, Marine, Morel, Jacques, Dargent, Denis, (2000). Le diagnostic communautaire, collection, Santé communautaire et promotion de la santé.
10. Bartoli, Henry, (2000). Rethinking Development, Putting an end to poverty. Paris : Editions UNESCO.
11. Benicourt, Emmanuelle, (2001). La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale, Études rurales.
12. Brodhag, Christian, Florent Breuil, Natacha Gondran, François Ossama, (2004). Dictionnaire du développement durable, Collection Points de Repère, les publications de l'IEPF, éditions MultiMondes.
13. Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain, (2004). Action positive et approche intégrée : deux approches opposées. *Les Cahiers du CR • DSU*.
14. Chauveau, Loic, (2006). Développement Durable Produire pour tous, protéger la planète. Paris : Larousse, France.
15. Contreras, Zaida, (2006). Mode d'électrification rurale pour les localités de moins de 500 habitants au Sénégal, Ministère de l'énergie et des Mines du Sénégal.
16. Dia, Mamadou (2017). Mise en œuvre du PSE dans le contexte des ODD et du Plan d'Action d'Istanbul sur les PMA, DGPPE.
17. Diop, Elhadji, Madior. Mbengue Mamadou, Saliou, (2017). Challenges in supporting "2030 Agenda for Sustainable Development" at University Alioune Diop of Bambey (UADB), Senegal (En instance de publication par la SNDD).
18. Document de Politique Économique et Sociale (DPES) 2011-2015 (2015). Placer le Sénégal sur la rampe de l'émergence.
19. Forget, Daniel, Houle, Mélanie (2017). Étude de cas : Priorisation des cibles des ODD pour la région de Diourbel au Sénégal en partenariat avec l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB), Université du Québec à Chicoutimi.
20. Gendron, Corinne, (2006). Le développement durable comme compromis. Québec : Presses Universitaire de Québec.
21. Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), (2016). Les Objectifs de Développement Durable (ODD) : Quel agenda pour le Sénégal ? Rapport de la Conférence internationale de Dakar.
22. Kestin, Tahl, Belt, Marjan Van den, Denby, Leanne, Ross, Katie, Thwaites, John, Hawkes, Martine, (2017) Guide for Universities, Higher education institutions, and the academic sector, Australia, New Zealand & Pacific Edition.
23. Koch, Dirk-Jan, (2012). Coopération Internationale et Développement. Paris : L'Harmattan.

24. Léon, Michel Ndione, (2007). Apport des activités génératrices de revenus dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes handicapées motrices de la commune de Bambey. Étude à partir de l'association féminine des handicapés moteurs de la commune de Bambey. École Nationale de Développement Sanitaire et Social / Dakar - Diplôme d'État d'Assistant Social.
25. Le Prestre, Philippe et Marache, Corinne, (2012). *Le développement durable en action*. Québec : Presses de l'Université de Laval.
26. Projet Sénégal Émergent, Gouvernement du Sénégal, janvier 2014.
27. Mbengue, Mamadou Saliou, (2013). Retour et non-retour des étudiants sénégalais formés en France, Thèse de doctorat unique. Amiens : Université de Picardie Jules Verne.
28. Nyambal, Euguene, (2008). *Afrique: les voies de la prospérité dix clés pour sortir de la pauvreté*, 2ème édition. Paris : L'Harmattan.
29. Organisation des Nations Unies (ONU), Objectifs du millénaire pour le développement, Rapport 2015.
30. Parizeau, Marie-Hélène et Kash, Soheil, (2016). A chacun son développement Durable? De la diversité culturelle aux nanotechnologies. Québec : Presses de l'Université Laval.
31. Pauvreté et conditions de vie des ménages, (2015). Rapport 2011-2015 ANDS.
32. Politiques du Groupe de la Banque en matière de réduction de la pauvreté, (2004). Banque Africaine de Développement, Fonds Africain de Développement.
33. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), (1999). *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*. Paris : Economica.
34. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), (2000a). Vaincre la pauvreté humaine.
35. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), (2000b). Rapport mondial sur le développement humain.
36. Rapport Brundtland, (1987). Notre avenir à tous. CMED.
37. René Auclair et Christiane Lampron, (1987). Approche intégrée : une innovation dans la dispensation des services sociaux. École de service social de l'Université Laval, Volume 36, numéro 2-3.
38. Rapport introductif pour le débat de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les OMD, (2010). Progrès réalisés et Perspectives.
39. Rapport sur le développement en Afrique, (2015). Croissance, pauvreté et inégalités: lever les obstacles au développement durable, Banque Africaine de développement, 2016.
40. Rapport Régional définitif, (2017). Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE), Région de Diourbel, Agence National de la Démographie et de la Statistique (ANDS).

41. Sachs, Jeffrey, David, (2015). Achieving the sustainable development goals, *Journal of International Business Ethics*, vol. 8.
42. Saïd Hassani, Kouraichi, (2015). Rapport des concertations régionales sur les Objectifs de développement durable spécifiques au Sénégal.
43. Sakho-Jimbira, Maam Suwadu et al., (2015), Mesurer le développement durable pour l'après-2015 au Sénégal, Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR).
44. Stratégie Nationale de Développement Économique et Sociale (SNDES), (2012), sur les rampes de l'émergence, Rapport du FMI.
45. Villeneuve Claude et Georges Lanmafankpotin, (2017). La gouvernance du développement durable, Chaire en éco-conseil Département des sciences fondamentales Université du Québec à Chicoutimi.
46. Zuideau, Bernard, (2010). Développement durable et territoire. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.